

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des hebdomadaires canadiens-français et de la C.W.N.A.

LA VOIX

DE MATANE

7^e ANNÉE

LA VOIX DE MATANE, 19 FEVRIER 1953

NUMERO 32

Cave inondée à la Maison de la Providence

La tempête du début de la semaine a causé de sérieux ennuis aux RR. SS. de la Charité qui administrent la Maison de la Providence à Matane.

Au cours de l'après-midi de lundi, les vagues qui déferlaient sur la grève avec rage ont brisé les carreaux des fenêtres de la cave qui fut rapidement inondée. A un certain moment il y avait de 4 à 5 pieds d'eau et la fournaise fut à demie submer-

gée. Ceci eut pour effet de paralyser le système de chauffage.

On a pensé un certain moment qu'il faudrait évacuer les nombreux pensionnaires qui y sont hébergés, mais au baissant de la marée, des équipes d'hommes vinrent libérer la cave des monceaux de glace qui y avaient pénétré et la cave fut vidée. Moins de cinq heures plus tard le système de chauffage était de nouveau en état de fonctionner.

Conférence du chan. Alph. Fortin à l'Ecole des Parents de St-Rédempteur

Le 10 février avait lieu la réunion de l'Ecole des parents-maîtres tenue à la salle du Très St-Rédempteur, de Matane. Présenté par Mme Hector Dionne, M. le chanoine Alphonse Fortin, professeur d'histoire au Séminaire de Rimouski et conférencier invité, parla en ces termes du grand principe de l'éducation des enfants. Prenons-nous vraiment la vie au sérieux avant le mariage? après le mariage? Jeunes gens, jeunes filles, vos fréquentations sont-elles ce que vous demandez l'esprit chrétien? Que faites-vous donc de votre jeunesse. Quel est votre idéal? Et vous, parents? vous contentez-vous de la foi du charbonnier? Cela ne suffit plus de nos jours: il faut étudier, se renseigner afin de pouvoir défendre sa foi et réagir devant tous ces courants adverses qui nous entourent.

Le mariage, explique M. le chanoine Fortin, a pour but de fonder un foyer, un foyer d'où sortiront des enfants, futurs fils de l'Eglise et des héritiers du ciel. Le mariage n'est pas l'échange de deux fantaisies et la vie n'est pas un pique-nique. On se marie de nos jours sans trop réfléchir, on cherche le beau visage, l'attrait physique sans prévoir que tous ces charmes passent et que seules les vertus et les qualités morales demeurent et font la valeur de l'être aimé.

Le monde est désolé parce que personne ne se donne la peine de réfléchir; dans la famille, cellule de la société, on manque de sérieux, on prend tout à la légère. Parents chrétiens, vous vous devez de réfléchir. Aussi votre enfant de 6 ans qui commence à fréquenter la classe sait-il seulement son signe de croix? Maman chrétienne, faites-vous prier vos enfants. Et vous, messieurs, montrez-vous souvent l'exemple à vos enfants? Prenez-vous vraiment à cœur vos responsabilités. Souvenez-vous que les enfants sont de grands imitateurs. La prière ne doit pas être pour eux matière scolaire. Non, l'âme de votre enfant doit être pénétrée dans la piété et la vertu. Faites leur acquiescer très jeunes des habitudes de vie chrétienne, rappelez-vous vos bonnes mamans; avec quelle foi et quelle ferveur elles vous faisaient prier et aimer Dieu. Quelles femmes soumises et dévouées qui ne vivaient que pour leurs enfants, leurs foyers. Elles n'étaient pas des bachelières, mais combien elles comprenaient qu'il faut mettre le bon Dieu dans sa vie, que c'est de lui qu'il faut espérer.

Parents, faites votre possible, réfléchissez et priez. Si malgré tout l'éducation de votre enfant est un échec aux yeux des hommes, devant Dieu vous aurez été héroïques et tôt ou tard ce Dieu qui a vu votre cœur de mère souffrir fera revivre chez l'enfant prodigue le souvenir de vos tendresses et de votre sublime enseignement. Cet être, si éloigné soit-il de Dieu, se convertira.

Mamans, dont les enfants sont ingrats, ne désespérez pas; soyez des saintes Monique; priez, la prière est le lien qui doit vous unir à Dieu. Serrons

nos rangs, redressons nos positions, amusons-nous au foyer. Formons nos enfants à l'esprit de sacrifice; si Dieu est avec nous, tout ira bien.

Le distingué conférencier fut remercié par M. Wilfrid Blais et M. l'abbé Zénon Soucy, curé de la paroisse du T. S. Rédempteur de Matane, y ajouta le mot de la fin.

Bientôt à CKBL

Nous sommes heureux de faire part à nos auditeurs que le nouveau roman-fleuve L'ÉPAVE, un texte inédit de Marcel Houle, débutera sur les ondes de C.K.B.L. lundi le 2 mars prochain. Ce programme écrit et réalisé à C.K.B.L. raconte comme on le sait une belle histoire d'un gars de la Côte Nord.

Cette émission tiendra l'affiche trois fois la semaine soit les lundis, mercredis et vendredis et sera présentée par C.K.B.L. en hommage à son auditoire. Surveille la radio et la Voix de Matane qui vous feront connaître l'heure exacte de ce nouveau et captivant programme.

Il nous fait également plaisir d'annoncer qu'une photo de l'un des intervenants paraîtra de temps à autre sur la Voix de Matane vous donnant ainsi l'opportunité de les collectionner et de connaître encore mieux ceux qui feront vivre pour vous cette émouvante histoire.

L'Institut familial de Matane

LECONS-PROMENADES

Les leçons-promenades s'inscrivent au programme de l'Institut Familial. N'est-il pas important d'apprendre à lire dans le grand livre du bon Dieu, la Nature? C'est un art qui se perd et l'image ne vaut-elle pas 10,000 mots?

Ont été visitées avec beaucoup d'intérêt, la LAITERIE de MATANE, l'ENTREPOT FRIGORIFIQUE, l'ÉPICERIE DESROSIERS et le BUREAU de POSTE.

Grand merci aux propriétaires de ces établissements qui se sont prêtés aimablement en nous fournissant maintes documentations.

MARDI-GRAS

Il y a différentes façons de fêter le mardi-gras. Les étudiantes de l'Institut Familial ont mis cette année, leur savoir-faire, au profit de la cause missionnaire. En ce jour, gâteaux, bonbons de toutes sortes ont été vendus pour les missions. Si le tout fut un réel succès, nous le devons bien à la précieuse collaboration des Étudiantes de l'Externat et de nos compagnes de l'Ecole Normale.

OUVROIR

Avec le carême, s'inaugure dans les salles de l'Institut Familial, un ouvrage tenu par un groupe de Dames de l'amicale au profit des petits orphelins. Comment ne pas louer cette charité des plus désintéressées!

Doctorat à M. D.-R. Fournier



La Faculté d'Optométrie de l'Université de Philadelphie (Pa) vient d'accorder un Doctorat en Optométrie à M. D.-R. Fournier, Spécialiste-Optométriste qui exerce sa profession à Matane depuis bientôt 7 ans. C'est la reconnaissance de recherches et d'études spéciales dans le domaine visuel poursuivies par le Dr Fournier ici-même, aux Etats-Unis et en Europe depuis sa graduation à l'Université de Montréal en 1946.

Le Dr Fournier est membre du Collège des Optométristes de la Province de Québec, de la Société d'Optométrie de Québec et de la Société d'Optométrie Analytique de Montréal (S.O.A.M.); il est aussi "Clinical Associate" de l'Optométriste Extension Program (Duncan, Okkla). Le nouveau grade universitaire qu'il vient d'obtenir est un grand honneur qui rejaille sur sa profession et sur ses concitoyens.

Elections chez les Lacordaire et Jeanne d'Arc de Matane

Les cercles antialcooliques de la paroisse St-Jérôme de Matane ont tenu, le 5 février dernier, leur assemblée annuelle à l'Ecole Supérieure Victor-Côté.

Le résultat du scrutin fut le suivant: président Lacordaire, M. Ls-de-Gonzague Bélanger; vice-président, M. Roger Ouellet; trésorier, M. Clément Joncas, et secrétaire, M. Jules Côté.

Ont été nommés conseillers, MM. Albert Anctil, Irénée Martin, Georges Côté, J.-Chs Paradis, Valmont Côté, Hector Richard, Jacques Bernier et Camille Roy.

Pour leur part, les Jeanne d'Arc ont élu leur présidente en la personne de Mme Adélaïde Thibault et la vice-présidence fut confiée à Mme Léo Pinel; le secrétariat à Mme Philippe Gauthier, et le trésor à Mlle Sylvia Vézina.

Ont été élues conseillères, Mmes Siméon Martin, Luc Rouleau, Roger Ouellet, Ls-de-G. Fortin, Onias Chassé, Ls-de-G. Bélanger, Henri Martin, Ovide Fortin, Adélme Vignola, Hector Richard, Xavier Fortin, Jean-Paul Lemonnier et Milles Marcelle Lefrançois, Béatrice Bergeron et Jeannine Martin.

Assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle de Matane

Si l'initiation et le mot d'ordre des Filles D'Isabelles sont tenus secrets, leur action bienfaisante se précise publiquement chaque jour. Avec la permission de Mme Louis-Philippe Meunier, régente, nous avons le privilège de publier brièvement le compte-rendu d'une de leurs assemblées qui eut lieu le 11 février. La séance s'est ouverte par la lecture de lettres de remerciements pour des cadeaux, distribués à Noël, par cette organisation. On prit, en outre, connaissance de lettres venant du Sanatorium de Mont-Joli. Il est aussi intéressant de noter que les oeuvres des Filles D'Isabelles dépassent même les limites de Matane. Il y eut d'ailleurs, au cours de cette assemblée, nomination d'une nouvelle secrétaire-archiviste dans la personne de Mlle Carmen Philibert, ainsi que l'exposition d'un projet touchant l'amélioration du terrain de jeux et la question des bourses d'études.

Joignant l'agréable à l'utile, on exhiba quelques numéros comiques qui

amusèrent beaucoup l'assistance et même les exécutantes. Le tout s'est terminé par un goûte. C'est ainsi que discrètement et dans la plus parfaite harmonie, les Filles D'Isabelles, une de nos plus belles organisations laïques de bienfaisance à Matane, dresse son plan d'action pour les mois à venir. Nous ne doutons pas qu'elle sera généreusement secondée chaque fois qu'elle fera appel à l'aide du public Matanais, comme par le passé d'ailleurs.

A noter qu'il y aura une assemblée le 4 mars au cours de laquelle sera présentée une conférencière renommée, Garde Laurette Lapointe, qui traitera d'un sujet d'actualité: Le Cancer et la progression de la science médicale en face de ce fléau dont les causes ont été inconnues jusqu'à date. Toutes les Filles D'Isabelles se feront un devoir d'assister à cette réunion le 4 mars; en plus elles auront le plaisir de voir une projection lumineuse.

LA REDACTRICE

Chronique de l'Ecole Supérieure Victor-Côté

TRAVAUX MENSUELS

Une bonne nouvelle mes amis! une bonne nouvelle. Croyez-le ou non, les élèves de notre école bénéficieront peut-être si les circonstances le permettent, d'un supplément de formation l'an prochain.

Eh! oui, à la dernière assemblée de la commission scolaire nos progressifs et provocants commissaires ont discuté une proposition intéressante soit l'opportunité d'inclure les travaux manuels au programme de nos classes l'an prochain.

Tout d'abord, se demanderont certains, en quoi ces cours consistent-ils? Eh bien, ce sont des cours d'initiation au travail du bois, un peu comme il en existe déjà pour les filles, et qui s'appellent enseignement ménager, pédagogie familiale, ou économie domestique. Le programme comporte le tracé de plans dessinés à l'échelle, sur papier quadrillé, en classe puis confection de menus objets d'après ces

plans: cabanes d'oiseaux, cendriers, etc.

Les élèves des différents degrés passent à tour de rôle une heure à l'atelier chaque semaine. Ceux de la 4e ou 5e année à la 9e en profiteront donc.

Les cours de travaux manuels développent chez l'enfant l'habileté manuelle, l'habitude à se servir de sa tête et de ses mains l'initiant à travailler le bois avec précision et méthode, enfin forment l'homme complet dont la société de demain aura besoin. Quel propriétaire par exemple n'a pas déploré le fait de ne pouvoir exécuter lui-même et à peu de frais bien des petits travaux de réparation ou d'amélioration dans sa demeure?

De semblables classes existent déjà dans plusieurs centaines d'écoles de la province. Ste-Anne des Monts a déjà la sienne. Ste-Félicité en aura même une l'an prochain. Matane étant une place de bois dans une région en plein essor, à besoin plus que bien d'autres d'une semblable classe. Félicitations à nos éducateurs qui l'ont proposée. Merci à nos commissaires qui en assureront la réalisation.

PAUVRE PATINOIRE!!

Pauvre patinoire, au lieu d'être une surface glacée, elle est devenue bien souvent depuis trois semaines, une surface de neige.

Pauvres Frères, qui durent à deux ou trois reprises faire seuls les frais du nettoyage pour éviter un désastre. Ainsi samedi passé et le samedi précédent, que serait-il advenu si nos dévoués maîtres n'avaient immédiatement débarrassé la patinoire de la neige, trempée de pluie qui la recou-

vrait?

Pauvres écoliers qui, depuis trois semaines au lieu de jouer au ballon, durant la récréation, se voient dans l'obligation de jouer à la pelle!!

Pauvres pelles! Eh oui, pauvres pelles! Qu'elles en ont mangé de la misère ou de la neige. Elles doivent maintenant être usées d'au moins deux lignes, car elles n'ont guère chômé souvent depuis trois semaines.

Pauvre pays si riche en neige! Si riche aussi en sports sains qui lui procure cette belle neige malgré de petits inconvénients inévitables.

Et voilà comment on peut être riche et pauvre à la fois!

NOTRE ECUSSON

L'écusson de notre école est le symbole de toutes les activités qui s'y déroulent, du but de cette institution, du milieu ou elle fonctionne.

Sur un fond bleu royal se dessine en grandes lettres blanches ces mots: Ecole Supérieure Victor-Côté. Plus bas, en jaune, on voit un écu divisé en quatre parties: au sommet s'élevé une croix autour de laquelle brillent des rayons dorés, le tout symbolisant la religion diffusée dans notre institution; à gauche respandit le flambeau de la science; à droite, c'est le caducée qui représente le commerce, puisque notre école dispense les cours commerciaux supérieurs; dans la partie inférieure se dessine un bateau: sa signification n'est un mystère pour personne quand on sait que Matane doit en grande partie son développement à son port de mer.

Cet écu est bordé de feuilles d'érables dorées, indiquant notre nationalité canadienne et le devoir que nous avons d'être patriotes.

Puis, en lettres blanches, tout au bas de l'écusson s'étend sur une banderole dorée, la belle devise expliquée dans un article précédent: "Au succès par le travail!"

CHIFFRE D'AFFAIRES RECORD A LA COOPERATIVE DE CONSOMMATION DE MONT-JOLI

Le bilan montre des ventes pour \$201,617 en 1952 et un trop-perçu de \$8,372 — Une ristourne de 4% est votée aux co-propriétaires — Choix d'un nouveau bureau de direction.

Mercredi le 4 février, avait lieu en la salle municipale de Mont-Joli, l'assemblée générale annuelle de l'Economique, coopérative de consommation de Mont-Joli. Contrairement aux années passées alors que seulement quelques co-propriétaires se rendaient à cette importante assemblée annuelle, il y avait environ trois cents personnes présentes, ce qui semble prouver que ce mouvement coopératif prend de plus en plus de vigueur à Mont-Joli.

C'est M. André Roy, président du conseil d'administration, qui souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance et qui présenta tout d'abord le vérificateur, qui donna lecture du bilan. Cette lecture, assez longue, se fit en deux périodes distinctes afin de mieux permettre aux membres et aux auditeurs de poser les questions relatives aux nombreux chiffres dévoilés.

\$8,372.00 de profit

Les deux items les plus importants montrés par le bilan sont bien le montant total des ventes et les profits nets. Or le chiffre d'affaires de \$201,617 est une augmentation de plus de \$50,000 sur celui de 1951 et les profits nets de \$8,372 sont de près de \$3,000 plus élevés que l'année précédente. Tous les membres ont semblé satisfaits de l'état des affaires de la coopérative tel que montré par le bilan et ce dernier fut adopté à l'unanimité. La proposition d'une ristourne de 4% fut également reçue par les applaudissements de toute l'assistance.

Nouveaux conseils d'administration et de surveillance

On a profité de cette assemblée générale annuelle pour faire l'élection d'un nouveau conseil d'administration qui est maintenant composé comme suit : président, M. André Roy; directeur-gérant, M. Alphonda Lavoie; directeurs : Mmes Chs-Eugène Bélanger, J. Gagnon et Ernest Doiron, MM. (Dr) F.-X. Beaulieu, du

Sanatorium, J.-B. Desrosiers, Julien Boisclair, Dr J.-A. Turcotte, André-Albert Rioux et Alexandre Ross. Au comité de surveillance, ont été élus : MM. Alexis Chamberland, Emilien Roy et Julien Bouchard.

Causeries de MM. Julien Boisclair et Amédée Abelly

En plus de la lecture du bilan, ceux qui s'étaient rendus à cette assemblée eurent l'occasion d'entendre deux excellentes causeries dont l'une sur la loyauté dans la coopération, par M. Julien Boisclair. M. Amédée Abelly, un employé du magasin, développa ensuite un sujet fort intéressant à savoir "La coopération, facteur de paix". M. Abelly montra quelle différence il y a entre la coopération bien pratiquée et le communisme, établissant de façon bien claire que le communisme est non seulement stérile mais destructeur alors que coopération est féconde et productive.

La soirée se termina par le tirage de nombreux et magnifiques prix de présence.

Ste-Luce

Baptême.— Le 27 décembre 1952, fut baptisé Jean-Denis-Robert, enfant de M. et Mme André Gosselin (Demerise Imbeault). Parrain et marraine, M. Maurice Côté et Mlle Huguette Gosselin; porteuse, Mlle Graziella Gosselin, soeur de l'enfant.

Mariage.— Le 4 février, Mlle Eliane Gauthier, fille de feu M. Edouard Gauthier et de Mme Gauthier, épousait M. Roland Duquère. Les nouveaux époux sont partis en voyage à Montréal.

Va et vient.— MM. Maurice et Adrien Murray sont de retour de Mont-Joli où ils ont fait une retraite fermée.

— M. Yvon Gagné est présentement en voyage à Montréal.

NAISSANCE A LUCEVILLE

M. et Mme Isidore Pelletier (Annette Michaud) font part de la naissance d'un fils, le 23 janvier, baptisé le 25 sous les prénoms de Joseph-Élias-Sylvain. Parrain et marraine, M. et Mme Elias Bouchard, d'Espirit-Saint, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Paul Gagnon, de Luceville.

TUE SOUS UN TRACTEUR

Un accident mortel est survenu sur les chantiers de la Cie Beaupré-Durette, à Escourt, lorsqu'un employé a été tué sous un tracteur. La victime, M. Charles-Edouard Plourde, de St-Eleuthère, âgé de 52 ans, était à attacher des billots au tracteur au moment de la tragédie. Il laisse son épouse et deux filles adoptives.

Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante

Gagnez de 5 à 10 livres — et plus d'entrain

Des milliers qui n'avaient jamais pu prendre du poids possèdent maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à Ostrax, finis les membres anguleux, les cavités disgracieuses. Il engraisse celles qui amaigrissent un peu trop facile en fer. Il donne de l'entrain, améliore l'appétit et la digestion; vos repas vous profiteront davantage. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Cessez lorsque vous avez acquis la silhouette désirée. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Essayez les comprimés toniques Ostrax dès aujourd'hui; ils vous donneront beauté, vitalité et poids désirés. Chez tous les pharmaciens.

Sociétés nouvelles dans la région

Plusieurs nouvelles sociétés ont été enregistrées dans la région au cours des derniers mois. Certaines ont trait à de nouvelles entreprises, tandis que d'autres signifient que le même commerce se continue sous une raison sociale.

A Rimouski, M. Marie-Louis Pelletier opère sous le nom de "Le Publicitaire".

A Mont-Joli, M. André Furlotte opère sous la raison sociale de "La Ferblanterie Mont-Joli Enr."

A Mont-Joli également, "Chez Paul Service" est la propriété de M. Charles-Henri Charette.

A Causapsal, Mme Huguette Paré exploite une librairie sous le nom de "Librairie St-Jacques Enr."

A Mont-Joli, M. J.-Claude Beaudet a fondé l'agence "Finance Locale Enr."

A Causapsal, M. Aimé Vadnaï opérera une boutique sous le nom de "Causapsal Machine Shop Enr."

A Sayabec, M. J.-F.-Réginald Côté a enregistré la raison sociale "Cassidy Côté Enr."

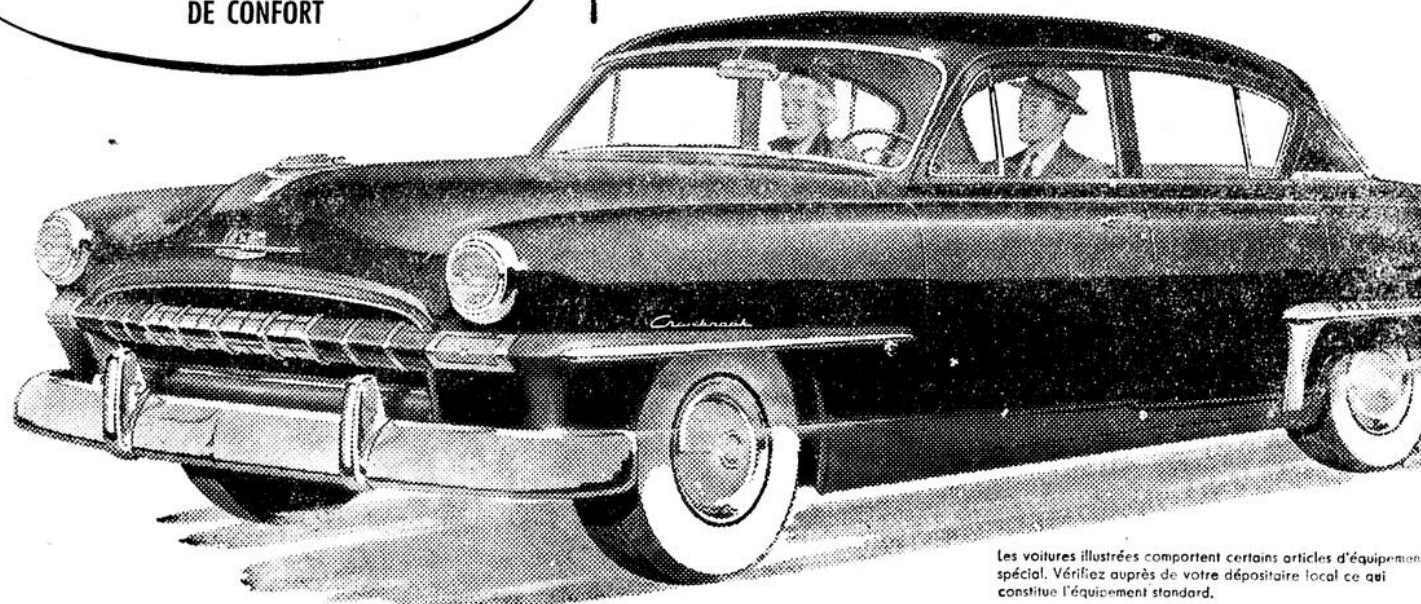
A Rimouski, M. Julien Racine, de Granby, fait commerce sous le nom de "Racine Household Refrigerators Reg."

38 NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE ET DE SÉCURITÉ

34 NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES D'ÉLÉGANCE

21 NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DE CONFORT

L'étonnant roulement équilibré



Les voitures illustrées comportent certains articles d'équipement spécial. Vérifiez auprès de votre dépositaire local ce qui constitue l'équipement standard.

...c'est la **PLYMOUTH** en '53

plus que jamais, la voiture bon marché AUX AVANTAGES DE GROSSE VOITURE

Vous les avez toutes vues.

Maintenant, parlons avantages. La Plymouth se distingue de bien des manières:

ROULEMENT ÉQUILIBRÉ

Une nouvelle suspension vraiment équilibrée amortit le roulis, le tangage et les cahots... aplanit la route de 3 façons... assure le roulement le plus doux, le plus stable, le plus reposant que vous ayez jamais connu.

FREINAGE ÉQUILIBRÉ

La Plymouth a deux systèmes indépendants de freinage et alors que les autres voitures bon marché n'ont qu'un seul cylindre hydraulique à chaque frein avant, la Plymouth en a deux... ce qui assure un contrôle équilibré, avec l'intensité de freinage qu'il vous faut exactement.

VISIBILITÉ ÉQUILIBRÉE

Les glaces dont la surface a été augmentée de 15.7%, permettent de voir dans toutes les directions. Le nouveau pare-brise monopiece optiquement incurvé, minimise les reflets. Les essuie-pare-brise électriques à action constante, fournissent un plus grand espace clair en face du conducteur.

PUISSANCE ÉQUILIBRÉE

Le moteur Plymouth de 97 cv fournit les reprises et la vitesse dont vous avez besoin, plus l'économie de carburant des pistons à 4 segments en alliage d'aluminium léger. Long millage, longue durée, performance sans ennui.

ÉLÉGANCE ÉQUILIBRÉE

La nouvelle Plymouth est plus basse, plus élancée, plus belle, tout en offrant plus d'espace pour la tête. Il y a plus de 8 pouces pour les hanches des voyageurs de l'arrière.

DIRECTION ÉQUILIBRÉE

La direction à l'épreuve des chocs de la Plymouth est meilleure que jamais à cause de la nouvelle suspension et du bon équilibre de la voiture. Ainsi il est plus facile de conduire et de stationner.

PLUS QUE JAMAIS, LES PLYMOUTH 53 SONT LES PLUS AVANTAGEUSES DES VOITURES BON MARCHÉ CONSTRUITES AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

voyez-les aujourd'hui chez votre dépositaire CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO

GARAGE LANGLOIS & FRERES ENR.

99 rue Frazer

Matane

Tél: 326

UNE NOUVELLE BOUTEILLE
UNE NOUVELLE ÉTIQUETTE

THREE CASTLES HIGHLAND WHISKY

AN EXQUISITE WHISKY
BOTTLED IN BOND UNDER
CANADIAN GOVERNMENT SUPERVISION

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED
HEAD OFFICE MONTREAL CANADA DISTILLERIE BETHUNEVILLE

MAIS TOUJOURS LA MÊME
QUALITÉ EXQUISE & PRIX ATTRAYANT

GRATUIT—Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Écrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.



NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme P. ARSENEAULT, A MONT-JOLI

Le dimanche 4 janvier dernier, de nombreux parents et amis de la famille se réunissaient chez M. et Mme Philippe Arseneault, de Mont-Joli, pour marquer par une agréable soirée le jubilé d'argent conjugal de ces derniers.

Une adresse rédigée par Mlle Alexina Arseneault, institutrice à Amqui, sœur de M. Arseneault, fut lue par la fillette des jubilaires, Ginette. Pour sa part, la petite Nicole offrit à sa mère une magnifique gerbe de 25 roses rouges durant qu'une bourse bien garnie était présentée au papa par la petite Lise.

Outre les enfants des jubilaires, Conrad, Gérard, René, Jean-Marie, Ginette, Nicole et Lise Arseneault, de même que leur tante, Mlle Alexina Arseneault, l'assistance était composée du R.P. Crépeau, o.m.i., aumônier des cercles antialcooliques, de Son Hon. le Dr René-A. Lepage, maire de Mont-Joli, et de Mme la Mairesse, de M. le juge Ls-Joseph Gagnon et de Mme Gagnon, de M. et Mme Ernest Desrosiers, M. et Mme Laurent Lepage, Mme Georges-H. Dechamplain, M. Gaston Lepage, M. C.-E. Chartier, gérant de la Caisse Populaire de Mont-Joli, et Mme Chartier, M. Emilien Roy, professeur, président du Cercle Lacordaire, Mlle Gertrude Côté, présiden-

te des Jeanne d'Arc, Mlle Huguette Barbeau, d'Amqui, M. et Mme Robert Nadeau, M. et Mme Paul Nadeau, et, de la parenté de Mme Arseneault, Mlle Geraldine Rousseau, de Mont-Joli, Garde Marie-Anna Rousseau, de St-Hyacinthe, Mme

Herménégilde Girard, de Mont-Joli. La soirée se passa dans une amicale atmosphère de gaieté, chacun y allant de sa chanson ou participant aux chants en chœur. Un succulent goûter fut servi à minuit, sur une table décorée à ravir. On se quitta en réitérant les meilleurs vœux aux jubilaires, leur souhaitant d'atteindre le jubilé d'or. Avec effusion, M. et Mme Arseneault remercièrent leurs amis de la sincérité de leurs sentiments à leur endroit.

Hommage à la mémoire de M. Geo.-H. de Champlain

Le Comité provincial de défense contre la tuberculose et tous les organismes affiliés partagent avec une profonde émotion les regrets provoqués par la disparition soudaine de M. Georges-H. de Champlain, administrateur général du Sanatorium St-Georges de Mont-Joli.

Non seulement M. de Champlain avait été la cheville ouvrière de l'une des plus vastes organisations sanatoriales de la province et du pays mais, avec le concours de spécialistes experts et dévoués, dont le Dr J.-A. Couillard et le Dr Herman Gauthier, il mettait sur pied, il y a déjà plusieurs années, une campagne de dépistage qui s'étend jusqu'à la côte nord et couvre les comtés de Matapédia, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska et une partie de Bonaventure. L'an der-

nier, environ 70,000 examens radiographiques d'ordre préventif ont été effectués et le taux de mortalité tuberculeuse du Bas Saint-Laurent, extrêmement élevé en 1941, a tombé presque verticalement.

Pour défrayer le coût de ce dépistage, M. de Champlain avait établi sur des bases solides la campagne du Timbre de Noël, et son premier objectif, de quelques centaines de dollars, était bientôt porté à \$2,000, à \$4,000, à \$6,000, jusqu'à atteindre maintenant \$20,000 ce fut le cas de la dernière recette) dans une région presque exclusivement rurale. Cet admirable travail rayonnait bien au-delà de la zone sanatoriale de Mont-Joli et on ne compte pas les services que, par ses avis et son exemple, l'intrépide et courageux administrateur a rendus à la cause antituberculeuse.

Le Comité provincial de défense contre la tuberculose et les ligues et comités antituberculeux perdent un ami de la première heure, toujours fidèle et dévoué, et s'inclinent avec douleur sur sa tombe prématurément ouverte.

Communiqué

Albertville

Baptême.— M. et Mme Philippe Potvin font part de la naissance d'une fille baptisée Marie-Josée. Parrain et marraine, Omer et Dolores Potvin, oncle et tante de l'enfant.

Au couvent paroissial.— La R.M. Marie de Ste-Hermine, supérieure au couvent du St-Rosaire d'Albertville, a reçu du département de l'Instruction publique une gratification de \$20. Cette récompense lui a été attribuée sur recommandation de M. Emile Gagnon, i.e., pour succès dans l'enseignement. La R.M. Ste-Hermine enseigne aux élèves de la 7e à la 9e année inclusivement.

D'autre part, le couvent paroissial compte sa cinquième religieuse, Sr St-Jean-Gabriel. Elle remplace Mlle Thérèse Roy, qui quitte l'enseignement pour aller poursuivre des cours qui la dirigeront vers une autre carrière.

Va et vient.— Mlle Gilberte Sénéchal est hospitalisée à Québec.

— Mlle Yvette Lamarre a rendu visite à ses parents de Mont-Joli, M. et Mme J.-T.-D. Rioux ainsi que M. et Mme Augustin Bellavance.

— MM. Yvon et Adéodat Bastien, Paul-Emile Bélanger et Richard Thériault sont partis pour l'Ontario.

— Mme Léo Thériault, de St-J-Bte de Rouville, est venue chercher sa fillette, Nicole, de passage chez M. J.-R. Thériault.

Accident.— Au cours d'opérations forestières, M. Edouard Thériault s'est causé une fracture à une jambe en travaillant avec ses chevaux. L'accidenté, qui travaillait au compte de l'International, a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

La Corporation de Prêt et Revenu atteint de nouveaux sommets

La Corporation de Prêt et Revenu, une institution d'épargne dont le siège social est à Québec, vient de publier le bilan de son vingt-quatrième exercice financier, terminé le 30 novembre dernier. Il indique que des sommets sans précédent dans l'histoire de cette entreprise financière ont été atteints au cours de cette période fiscale.

Les faits saillants du rapport annuel présenté par M. J.-Paul Tardif, trésorier et gérant général, sont que la Corporation a vendu pour \$20,069,000.00 de certificats d'épargne, comparativement à \$15,011,000.00 en 1951; que la valeur des certificats en vigueur atteint \$51,048,000.00; que le nombre de ses clients dépasse le chiffre impressionnant de 25,000; qu'elle a près de 200 représentants et des bureaux dans les principales villes de l'est du Canada; que l'actif s'est accru de \$1,051,524.46, s'établissant à \$3,728,524.44 et que depuis sa fondation elle a versé \$1,303,008.08 à ses détenteurs de certificats, dont \$260,716.78 au cours de la seule année 1952.

Ce rapport indique de plus que les prêts hypothécaires s'élevaient à \$2,495,539.31, que la Corporation détient pour \$740,014.67 d'obligations gouvernementales, municipales et industrielles et qu'elle a prêté \$203,394.46 à ses détenteurs de certificats. Il montre en outre que le fonds des valeurs actuelles de retraits en espèces est de \$2,511,590.65, et que la réserve pour les valeurs de retraits non exigibles avant le prochain anniversaire se chiffre à \$803,390.46.

"Les résultats de nos opérations de 1952, dit M. Martel, prouvent que l'épargnant — qu'il soit professionnel, homme d'affaires, vendeur, cultivateur ou employé de bureau — comprend de mieux en mieux les principes et les avantages indiscutables de l'épargne systématique qui peut assurer "de son vivant" la réalisation des rêves d'avenir qu'il a le droit de caresser pour lui et les siens. L'augmentation constante de nos ventes de certificats d'épargne est un

éloquent témoignage de la confiance dont le public veut bien nous honorer, et dont nous sommes évidemment fiers".

Après avoir fait une analyse très élaborée du bilan, le gérant général, M. J.-Paul Tardif, a fait part aux actionnaires des réalisations de 1952, dont l'ouverture du territoire des provinces maritimes n'est pas la moindre.

"L'année 1952, qui en a été une de prospérité pour notre pays, dit M. Tardif, nous permet d'envisager 1953 avec un sain optimisme. Toutefois, c'est durant les années de prospérité que nous traversons qu'il est de la plus grande nécessité que le public comprenne de plus en plus les principes de l'épargne méthodique. Malheureusement il est reconnu — et c'est bien humain — que nous oublions beaucoup trop facilement les temps difficiles, et que nous ne nous arrêtons pas à penser que la prospérité nous visite par cycles et qu'elle ne dure pas à perpétuité.

"Au sujet des prêts hypothécaires, ajoutait M. Tardif, il est malheureux de réaliser que plusieurs compagnies s'en tiennent beaucoup trop à effectuer leurs prêts dans quelques grandes villes. Il nous semble que si toutes les compagnies de prêts hypothécaires se donnaient le mot pour prêter une certaine partie de leurs capitaux dans les petites villes prometteuses, elles contribueraient davantage à assurer le développement et la stabilité économique d'un plus grand nombre de régions".

LUMIERE ET CLARTE

Nombre de vieilles écoles ont des classes mal éclairées, ce qui est de nature à nuire à la vue des élèves. Si les pièces sont naturellement sombres, on pourra accroître légèrement la lumière en utilisant des tons clairs pour les murs et les boiseries en prenant garde que les tableaux et les autres surfaces brillantes n'éblouissent pas. On devrait examiner régulièrement les yeux des instituteurs et des écoliers.

La Compagnie
d'Assurance-vie
Crown-Life

Antoine Harrison
agent

PONCHEVILLE — Tél. 25-s-11 — MATANE

Service et courtoisie
aux marchands
ROBERT OTIS

FRUITS ET LEGUMES EN GROS
211, Ave. St-Jérôme,
Tél. 46 — Entrepôts, 31
MATANE Qué.

FLEURS

DE TOUTES SORTES
POUR TOUTES LES OCCASIONS
Naissances — Mariages — Anniversaires

A LOUER

Gerbes, Robes, Diadèmes, Voiles, Gants,
Livres d'Heures.

AU BOSQUET FLEURI

Salon de décorations de :

Mme. A. Ross Langlais, prop.

Rue de la Fabrique — MATANE

LA BRASSERIE

Dow

vous invite
à écouter

"LA REVUE
SPORTIVE"

une chronique dramatisée
des plus récents événements
sportifs

avec

MICHEL NORMANDIN

TOUS LES DIMANCHES

7.15 p.m., Poste CKBL



PREMIERE ASSOCIATION PATRONALE DE L'ARCHIDIOCESE DE RIMOUSKI

Le 22 septembre 1952, à l'hôtel de ville de Rimouski, avait lieu, sous la présidence de M. le chanoine Léonard Label, chancelier, une assemblée d'entrepreneurs-constructeurs en vue de la formation d'une association patronale.

M. J.-E. Picard, secrétaire de l'Association Patronale des Constructeurs de Québec, invité à cette réunion, sut définir nettement le but d'une telle association et les avantages qui en découleraient pour tous, en considérant les problèmes régionaux.

L'enthousiasme suscité par le conférencier ne fut pas vain, car, dès cette première réunion la plupart des assistants signèrent leur adhésion au mouvement projeté.

Le 13 octobre suivant, le même groupe avec quelques autres nouveaux adhérents, réuni au même endroit, adopta à l'unanimité, sur la proposition de M. Arthur Pelletier, ayant pour second M. Gérard Roy, le projet de la fondation d'un syndicat sous le nom de "l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, Inc."

Immédiatement après, sous la présidence de M. J.-E. Picard, les membres de la nouvelle Association se donnèrent un conseil d'administration en élisant pour président M. Eliud Pelletier, pour vice-président, M. Gérard Roy, pour trésorier, M. Roland St-Pierre, pour secrétaire, M. Jean-Paul Duquet, pour directeurs MM. Joseph Hupé, Georges Dubé, de Matane, Gérard Belzile, Joseph Rousseau.

Le 23 novembre à la salle de l'hôtel de ville de Rimouski, les membres de l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, Inc., siégeant en séance spéciale, étudièrent ses constitutions et statuts, préparés par l'exécutif et leur aumônier, M. l'abbé Laurent Morin; et, affermis sur la nécessité de la stabilité de leur oeuvre, à l'unanimité, acceptèrent la proposition de présenter à l'honorable Secrétaire de la Province de Québec une requête demandant l'incorporation légale de leur Association, en vertu de la loi des syndicats professionnels.

Maintenant que cette Association a franchi les étapes de sa naissance et de sa première formation, pour réaliser mieux sa devise: "Unis pour mieux servir", elle veut offrir à tous les constructeurs ou entrepreneurs, sur le plan de la construction, l'avantage de se joindre bientôt au groupe qui l'a mise au monde et lui assure par ses constitutions une vie prometteuse de succès enviables, de paix d'harmonie dans ses relations avec les travailleurs.

Vous jugerez, chers amis entrepreneurs-constructeurs, de votre possibilité de vous joindre au groupe initial, en lisant le règlement 13 suivant de corder un aumônier, qui l'aidera, comme aviseur moral, à se préoccuper de ses droits et de ses devoirs, en s'inspirant toujours de la doctrine sociale de l'Eglise.

Il ne fait pas de doute que la nouvelle association jouira auprès des membres du clergé et des communautés religieuses du privilège, accordé au syndicat catholique professionnel du bâtiment, par l'ordonnance de Son Excellence Mgr Charles-Fugène Parent, au clergé et aux communautés de son archidiocèse, en date du 25 mars 1952. En fait preuve le texte que voici, extrait de cette ordonnance, à la page 148, et No 1247 de la Discipline Diocésaine: "L'un des soutiens nécessaires du syndicalisme catholique consiste dans la préférence accordée à nos syndicats et aux patrons qui les favorisent. L'Eglise voit dans l'organisation catholique du syndicalisme professionnel le moyen d'adoucir les rapports entre le capital et le travail et l'un des moyens de ramener l'ordre social. Si, dans la pratique, les catholiques ne se soutiennent point en donnant leur préférence aux syndicats catholiques, tant patronaux qu'ouvriers, les directives papales resteront vaines et illusoire. Qu'on adopte donc cette ligne de conduite, fut-ce au prix de quelque sacrifice. Que les fabriques paroissiales, les

communautés d'hommes ou de femmes, les institutions religieuses de toute sorte, toutes les corporations soumises à la direction de l'Eglise, se fassent un devoir de faire exécuter par des ouvriers appartenant aux syndicats catholiques leurs divers travaux, même leurs travaux occasionnels de renouvellement, de réparation; et qu'elles favorisent les patrons, individus ou firmes, les constructeurs, fournisseurs et autres, qui eux-mêmes accordent une préférence la régie interne de l'Association.

Règlement 13 — Peut être admis membre de l'Association: tout entre-

preneur, toute corporation ou société d'entrepreneurs de l'industrie de la construction (bâtiment et génie civil), tout fournisseur de matériaux employés dans la construction qui a son domicile et est en affaires depuis au moins un an immédiatement avant sa demande d'admission et qui a sa place d'affaires ou son siège social (s'il s'agit d'une société ou corporation) régulièrement établis dans la région du Bas St-Laurent, et dans les comtés de Témiscouata et Rivière-du-Loup, pour les paroisses de l'archidiocèse de Rimouski.

Nous vous prévenons, chers amis,

que les règlements de l'Association fixent au 28 février la limite des demandes d'admission. Et voici le texte du règlement 20 de la constitution pour votre information: "Les demandes d'admission déposées entre les mains du secrétaire après le 28 février ne sont soumises aux administrateurs qu'au mois de janvier de l'année suivante".

Vous comprenez par cette législation que vous ne pourrez jouir des avantages de l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, Inc., pour l'année 1953, qu'à la condition de faire votre demande d'admission

avant le 1er mars.

Vous pouvez écrire immédiatement au secrétaire, M. Jean-Paul Duquet, Rimouski, case postale 523, et lui demander la formule d'admission que vous remplirez et vous lui renverrez avec le paiement du droit d'entrée, soit \$25.00 et de la cotisation annuelle, soit \$25.00.

● A la fin de 1952, la moyenne des salaires horaires dans l'industrie canadienne était de \$55.11 par semaine, soit \$3.49 de plus qu'à la fin de 1951.

VOYEZ UN VENDEUR FORD... NE MANQUEZ PAS D'ESSAYER LA **FORD "53"**
GARAGE W. BELANGER
 22 RUE SOUCY MATANE TELEPHONE: 287

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'ÉMBLÈME  — VOYEZ UN VENDEUR FORD



Les enfants Thomas, à gauche, Carol, 9 ans, Doris, 8, et Norman, 6, grignotent de petits pains blancs faits de la nouvelle farine enrichie, mais leur petit frère, Peter, 4 ans, s'attaque à belles dents, lui, à une énorme miché, symbole du surcroît de santé que les Canadiens retireront du nouveau pain blanc vitaminé que les boulangers du pays offrent à leurs clientes. Déjà obligatoire à Terre-Neuve, où il a énormément contribué à améliorer la santé des citoyens, et dans 26 des Etats-Unis, le pain blanc enrichi se vendra au Canada à titre

volontaire. Il comporte tous les éléments nutritifs que l'on trouve dans le pain de blé entier mais qui jusqu'ici manquaient au pain blanc, à cause du blutage et de la mouture rapide de la farine. Ces éléments sont la vitamine B (riboflavine, thiamine et niacine) et le fer. Le goût du pain, sa texture et son prix ne seront pas changés et il ne sera pas plus engraisant. Les quatre petits sont les enfants du maître d'hôtel A. B. Thomas, du Château Frontenac, Québec, où un dîner a marqué l'avènement du pain vitaminé au Canada.

Adolescents arrêtés pour tentatives de hold-up et pillage de chalets

Travaillant de concert avec la Sûreté provinciale de Rimouski, les constables municipaux de Mont-Joli ont fait vendredi soir dernier l'arrestation de deux jeunes bandits, à Métis. Les apaches, le premier originaire de l'Abitibi, 21 ans, et l'autre de Petite-Matane, 16 ans, se sont rendus coupables du pillage de quatre chalets, soit deux à Pointe-au-Père, dans la nuit du 4 au 5 février, et deux à Métis-Beach, dans celle du 5 au 6. Une arme à feu volée dans un chalet de Pointe-au-Père leur a malheureusement permis d'endosser une accusation beaucoup plus grave, celle de tentatives de vols à main armée sur la personne de deux taxis, le premier, M. Philippe Sirois, de Rimouski, dans la nuit de jeudi, et le second, M. Louis Bourgois, de Mont-Joli, la nuit suivante.

la prison de Rimouski en attendant le prononcé de leur sentence, le 17 février.

Par ailleurs, trois individus de St-Nil, arrêtés conjointement en rapport avec une bagarre, dans leur patelin, ont plaidé non culpabilité, devant le Greffe de la Paix, à l'accusation de voies de fait. Leur enquête a donc été fixée au 17 février. En attendant, le trio sera détenu à la prison de Rimouski à moins qu'il ne trouve l'argent nécessaire exigé comme cautionnement pour sa liberté provisoire.

Clairefontaine — Un beau titre pour le livre le plus frais et le plus rafraîchissant qu'on puisse imaginer. Il s'agit du Journal d'une jeune fille: son livre raconte, au jour le jour, ses joies, ses peines, ses espoirs. Un document pur et authentique en préparation aux éditions Fides.

Les deux adolescents ont plaidé culpabilité à la double accusation qui pèse sur eux. Ils ont été écroués à

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Personne n'est blessé dans l'incendie d'un avion à Sept-Iles

Deux hommes travaillant sur l'aile d'un avion ont étroitement échappé à de graves blessures lorsque les flammes passant près d'eux, brûlèrent la couverture de toile, et leur abri de canevas qui les protégeait de la température.

Paul Blanchette, de Mont-Joli, et Claude Rolhion, de Sept-Iles, faisaient des réparations à l'arrière de l'aide du Canso CF-DIK, quand un incendie, que l'on croit avoir été causé par une chauffeuse défectueuse, jaillit sur la couverture facilement inflammable. Les deux hommes travaillaient sur un échafaud sous l'aile à environ dix pieds de la terre, protégés des intempéries par de grandes toiles goudronnées. Avant qu'ils n'aient eu le temps de descendre ils étaient presque suffoqués par la fumée et les flammes.

L'équipement de feu du département du Transport a répondu à l'appel et a maîtrisé l'incendie en un temps record. Les incendies de cette nature sont en général extrêmement difficiles à éteindre. Les dommages à l'avion seront tout de même évalués à quelques milliers de dollars.

On ne croit pas que la perte du Canso pour un certain temps, entrave beaucoup les opérations de la Hollinger.

L'électricité rendue à Ste-Luce

Après une interruption de 13 jours, le village de Ste-Luce jouit à nouveau des services de l'électricité. En fait, la population de l'endroit était privée d'électricité depuis la nuit du samedi à dimanche 25 janvier et cette utilité publique n'a pu être rétablie que vendredi après-midi, vers 4 heures. La localité de Ste-Luce serait celle où les dommages les plus considérables ont été causés par la tempête au système électrique et de nombreux poteaux d'électricité avaient été rompus sur le parcours Pointe-au-Père-Ste-Luce.

Soyez confortables cet hiver Confiez votre chauffage à Fairbanks-Morse

AUTOMATIQUE COMPACTE

FAIRBANKS MORSE

FOURNAISE à L'Huile

UNITÉ COMPLÈTE POUR CHAUFFAGE CENTRAL, AVEC EAU OU VAPEUR

Fabriquée en 5 grandeurs

Cette Fournaise F-M pour chauffage central a été conçue pour donner le maximum en fait de durée et de performance. L'emploi, dans sa fabrication, d'une fonte de qualité et de trois sortes d'acier moderne lui permet de résister aux températures les plus élevées ainsi qu'à la corrosion. Les gaines de chauffe sont du genre non-tubulaire et la combustion de l'huile s'effectue d'une façon complète dans les unités. Venez voir cette Fournaise à l'huile F-M et vous convaincre vous-même de sa supériorité.

FAIRBANKS-MORSE

BRÛLEUR A L'HUILE Automatique

SILENCIEUX ÉCONOMIQUE

Ce nouveau Brûleur à l'huile F-M du type convertible est l'appareil le plus silencieux sur le marché. Il est aussi remarquable pour son coût d'opération très modique. Il doit ces deux avantages importants à certaines caractéristiques exclusives qui en font un brûleur remarquablement équilibré. Le Brûleur à l'huile F-M est fabriqué par une compagnie dont l'expérience remonte à 120 ans. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner complètement.

POURQUOI VOUS TRACASSER AVEC LES FROIDS D'HIVER QUI S'EN VIENNENT? VENEZ CONFIER VOS PROBLÈMES DE CHAUFFAGE A NOS EXPERTS QUI TROUVERONT UN CHAUFFAGE FAIRBANKSMORSE VOUS CONVENANT. INSTALLATIONS ET SERVICES GARANTIS PAR DES SPECIALISTES.

VENEZ EN DICUTER AUJOURD'HUI AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART.

"DIVISION CHAUFFAGE & MATERIAUX DE CONSTRUCTION"

ANS. COTE & FILS LTEE

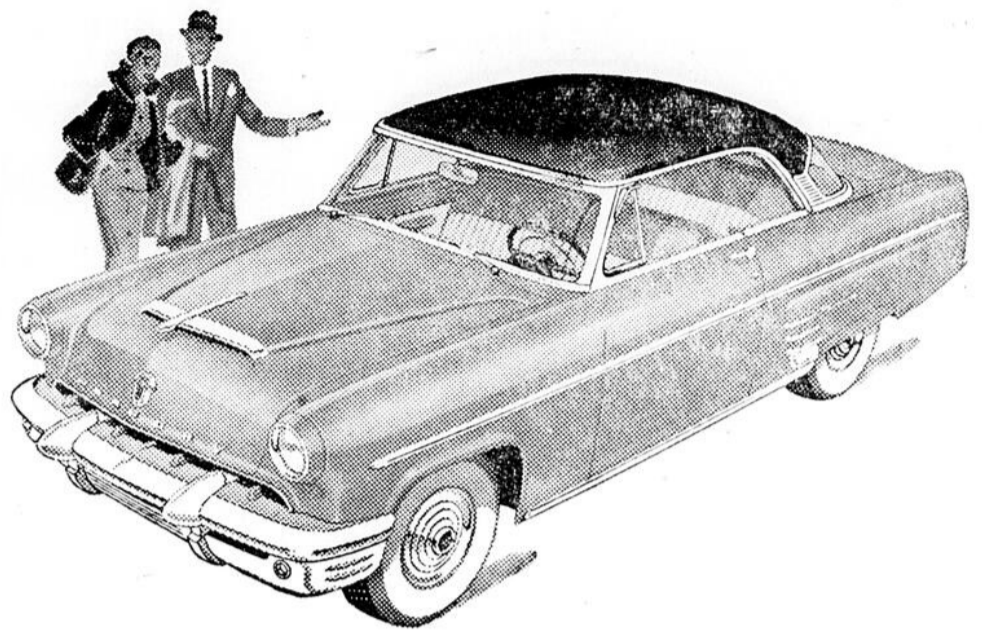
81 de la Cathédrale RIMOUSKI Tél: 2244

ROY & BELZILE, Enr.
65 Evêché Tél. 3772 Rimouski
SPECIALITE EN POSAGE DE

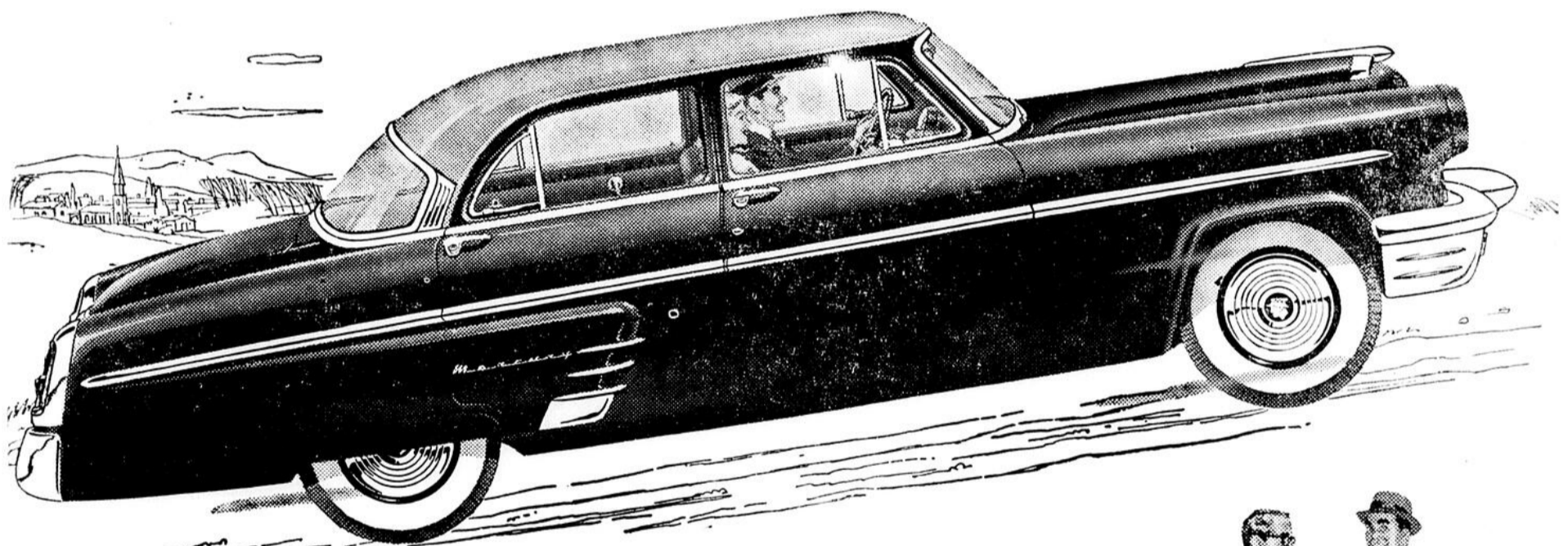
TERRAZO

Tuiles caoutchouc,
Tuiles céramiques,
Prélarts, etc.

LA SPLENDIDE
MERCURY
 de 1953



...tout le monde en parle!



Pneus à paroi blanche, bavolets d'ailes et protégé-grille — facultatifs moyennant supplément.

V-8 **ÉVIDEMMENT!**

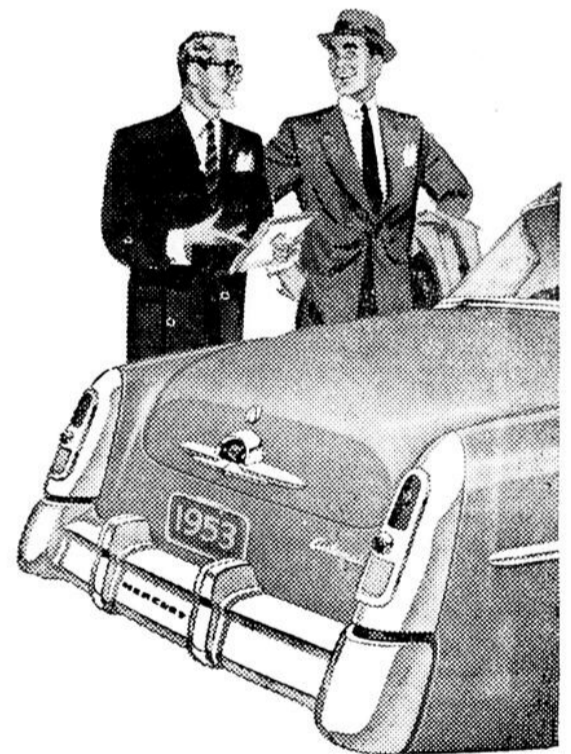
Les 125 CV de l'admirable moteur à haute compression de la Mercury offrent plus que la puissance nécessaire en toute occasion! Ce moteur est le résultat de 20 années de recherches et d'améliorations effectuées par la compagnie qui a construit plus de V-8 que tous les fabricants d'automobiles réunis.



Jamais autant que cette année la Mercury n'a conquis l'intérêt — et l'admiration! — des automobilistes soucieux de beauté, de confort et d'économie.

On parle partout au Canada de ses nouvelles lignes, savamment étudiées... de sa carrosserie plus longue, plus basse, plus élancée. Et, de plus en plus nombreux chaque jour, tous ceux qui ont acheté une Mercury "53" parlent avec ravissement de sa puissance fringante, de sa merveilleuse docilité, de son roulement moelleux, de son champ visuel élargi, de sa performance sans rivale! Venez chez notre plus proche vendeur autorisé; faites l'essai de la Mercury "53", la voiture la plus remarquable de l'année!

CHOIX DE 3 TRANSMISSIONS: la commande *Merc-O-Matic*, la meilleure de toutes les transmissions automatiques, l'économique surmultiplication *Touch-O-Matic* (toutes deux facultatives, moyennant supplément) ou la boîte de vitesses standard, silencieuse et synchronisée.



AVANT DE FIXER VOTRE CHOIX... **IL VOUS FAUT ESSAYER LA MERCURY**

LEVASSEUR & FRERES ENR.

25 RUE ST-JEROME,

MATANE

Téléphone 347

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ UN VENDEUR MERCURY

Nos étoiles à l'oeuvre

Rimouski 7 Matane 5

Voici, en dernière heure, le sommaire de la rencontre d'hier soir au cours de laquelle Matane menait par 2 à 0 au début de la 2e période et par 5 à 3 au début de la 3e. Quatre points successifs du Rimouski dans le 3e engagement nous firent perdre cette rencontre. Lalonde s'est attiré de chaleureux applaudissements en effectuant le tour du chapeau, comptant 3 des 4 premiers buts du Red Rock.

SOMMAIRE

Première période	
Matane: Lalonde	9.35
(Laliberté, Théberge)	
Punition: Parr.	
Deuxième période	
Matane: Lalonde	8.15
(Guay, Laliberté)	
Rimouski: J.-M. Fillion	9.05
(Gagnon, Jodoin)	
Rimouski: Bellringer	10.39
(Jodoin, D. Fillion)	
Rimouski: Bellringer	11.26
(D. Fillion, Parr)	
Matane: Limoges	14.02
(Breault, Gilbert)	
Matane: Lalonde	18.34
(Guay)	
Punition: Théberge.	
Troisième période	
Matane: McDougall	2.35
(Leyte)	
Rimouski: M. Fillion	3.12
Rimouski: Scullion	5.19
(Bernaquez)	
Rimouski: Parr	11.53
(Sénécal)	
Rimouski: Sénécal	19.27
(D. Fillion)	
Punition: Laliberté.	
Officiels: Bouchard, Boivin.	

Matane 7 Rimouski 10

Avalanche de points — Tour du chapeau pour Bellringer, de Rimouski, et Gilbert, de Matane — Cinq assistances pour Denis Fillion et Edouard Théberge.

Les amateurs de hockey de Rimouski furent témoins d'une avalanche de points lors de la partie disputée au Collège de l'endroit mercredi soir, alors que les Feuilles d'Erable l'emportèrent sur le Red Rock après dix minutes de jeu supplémentaire. Même si le pointage est élevé la partie fut néanmoins très intéressante, livrée à vive allure et seulement cinq punitions furent décernées pendant les soixante-dix minutes de jeu de cette partie.

Tout de suite au début de la rencontre, les Rimouskois eurent un certain avantage du jeu et au milieu de la première période ils avaient une avance de 2 à 0, mais peu avant la fin des premières 20 minutes, Lucien Gilbert compta à deux reprises pour faire un compte nul.

A la deuxième reprise, Roger Guay donna l'avantage aux Matanais, mais bientôt Jacques Bernaquez égalisait pour les Rimouskois. L'inondation commença à la troisième reprise, alors que pendant les dix premières minutes de jeu, Lalonde, McDougall et Gilbert comptaient chacun une fois et ainsi le Red Rock menait par 6 à 3. Bellringer et J.-M. Fillion comptèrent chacune une fois puis le septième point des locaux fut compté par Lalonde. Marcel Fillion et Jodoin égalisèrent le compte par la suite et la troisième reprise se terminait encore une fois par un compte nul de 7 à 7. Dans le temps supplémentaire Bellringer compta deux fois et finalement Jacques Bernaquez termina le pointage pour les Feuilles d'Erable qui remportaient cette victoire par le gigantesque score de 10 à 7.

Plusieurs joueurs des deux équipes se signalèrent pendant cette rencontre, ainsi Lucien Gilbert, du Red Rock, et Bellringer, des Feuilles d'Erable, comptèrent chacun trois fois pour un tour du chapeau. Edouard Théberge, vétéran joueur d'arrière-garde du Red Rock, fournit cinq assistances de même que Denis Fillion, des Feuilles d'Erable. Marcel Fillion et Jacques Bernaquez, des Feuilles d'Erable, de même que Guy Lalonde, du Red Rock, comptèrent chacun à deux reprises.

Paul Lessard, cerbère du Red Rock, fut continuellement débordé

pour leur exploit. Pour le pointage, Smith, Bellavance, Lamirande et Lachance comptèrent les quatre autres points des Aigles. Leblanc, Lamirande, Gagné et Rossignol se méritèrent des assistances. Une minute et quarante secondes avant la fin de la rencontre, Bob Arneil fut privé d'un blanchissage presque certain par Copper Leyte qui aidé de Théberge sut bien le déjouer. A peine dix secondes plus tard, Copper Leyte comptait le deuxième et dernier point du Red Rock. Il va sans dire que les Matanais qui étaient présents à cette rencontre auraient aimé que Copper ouvrit ses bagages au début de la rencontre, le pointage final aurait peut-être été différent.

SOMMAIRE

Première période	
Matane: Lalonde	9.35
(Laliberté, Théberge)	
Punition: Parr.	
Deuxième période	
Matane: Lalonde	8.15
(Guay, Laliberté)	
Rimouski: J.-M. Fillion	9.05
(Gagnon, Jodoin)	
Rimouski: Bellringer	10.39
(Jodoin, D. Fillion)	
Rimouski: Bellringer	11.26
(D. Fillion, Parr)	
Matane: Limoges	14.02
(Breault, Gilbert)	
Matane: Lalonde	18.34
(Guay)	
Punition: Théberge.	
Troisième période	
Matane: McDougall	2.35
(Leyte)	
Rimouski: M. Fillion	3.12
Rimouski: Scullion	5.19
(Bernaquez)	
Rimouski: Parr	11.53
(Sénécal)	
Rimouski: Sénécal	19.27
(D. Fillion)	
Punition: Laliberté.	
Officiels: Bouchard, Boivin.	

MATANE 2 MONT-JOLI 6

Maurice Lamirande brille chez les Aigles — Copper Leyte compte les deux points du Red Rock — Bagarre Leblanc-Lalonde.

Le Red Rock de Matane a encaissé sa deuxième défaite consécutive aux mains des puissants Aigles de Mont-Joli, mardi soir dernier, à l'aréna de Mont-Joli. Les Aigles se rapprochent ainsi de la première position tandis que le Red Rock demeure en troisième place du classement. Malgré le haut pointage, la rencontre fut très enlevante et les amateurs ont été constamment tenus en haleine par la rapidité et les prouesses des joueurs des deux équipes. A la première période, même si le Red Rock semblait avoir un léger avantage du jeu, les Aigles réussirent à compter leur premier but. Maurice Lamirande profita d'une ouverture pour déjouer le cerbère Paul Lessard; Roland Rossignol l'aida sur ce but qui fut compté dans les premières minutes de jeu.

A la deuxième reprise, les Aigles commencèrent à dominer en prenant un petit avantage du jeu et aussi ils surent profiter de cet avantage pour consolider leur avance, car au milieu de cette période le rapide Smith se fit aider de Lamirande et Rossignol pour déjouer Paul Lessard.

La troisième reprise en fit voir de toutes les couleurs. Il y eut cette avalanche de points, comptés de part et d'autre, et cette bagarre qui mit aux prises le rude Bill Leblanc et le diminutif et agressif Guy "Newsy" Lalonde. On sait que ces deux antagonistes s'étaient chauffés les oreilles à chaque rencontre de ces deux équipes depuis le début de la saison, mais rien de grave ne s'était produit. Mais, mardi soir, ils en vinrent aux prises pour bientôt être maîtrisés et se mériter chacun une punition majeure de cinq minutes

pour leur exploit.

Pour le pointage, Smith, Bellavance, Lamirande et Lachance comptèrent les quatre autres points des Aigles. Leblanc, Lamirande, Gagné et Rossignol se méritèrent des assistances. Une minute et quarante secondes avant la fin de la rencontre, Bob Arneil fut privé d'un blanchissage presque certain par Copper Leyte qui aidé de Théberge sut bien le déjouer. A peine dix secondes plus tard, Copper Leyte comptait le deuxième et dernier point du Red Rock. Il va sans dire que les Matanais qui étaient présents à cette rencontre auraient aimé que Copper ouvrit ses bagages au début de la rencontre, le pointage final aurait peut-être été différent.

SOMMAIRE

Première période	
Mont-Joli: Lamirande	2.14
(Rossignol)	
Deuxième période	
Mont-Joli: Smith	8.56
(Lamirande, Rossignol)	
Troisième période	
Mont-Joli: Smith	0.18
(Leblanc, Lamirande)	
Mont-Joli: N. Bellavance	3.50
(Gagné, Leblanc)	
Mont-Joli: Lamirande	8.04
Mont-Joli: Lachance	17.52
(Rossignol, Lamirande)	
Matane: Leyte	18.20
(Théberge)	
Matane: Leyte	18.30
Punitions: Leblanc, Lalonde, Lamirande.	

MATANE 1 MONT-JOLI 6

Houde compte à deux reprises — La liberté évite le blanchissage pour le Red Rock — Arneil très spectaculaire — Partie très rapide et assez rude.

Le Red Rock de Matane, après cinq victoires consécutives, essuie une dure défaite aux mains des Aigles de Mont-Joli, qui multiplièrent les attaques massives pour remporter cette victoire. Le Red Rock joua de malchance et plusieurs attaques très puissantes vinrent se buter contre Bob Arneil, spectaculaire gardien de buts, qui sut doubler sa science d'une bonne dose de chance. La première période fut très enlevante et immédiatement les Aigles s'assurèrent une avance confortable grâce à des points comptés par Roger Gagné, Houde et Normand Bellavance. Les Matanais, continuellement tenus en échec par une solide défensive des Aigles, ne purent compter.

A la deuxième reprises, l'arrière-garde du Red Rock se raffermi et les Aigles ne comptèrent qu'un point, et à nouveau Houde se signala. Le Red Rock, encore harcelé par la malchance, fut privé une fois de plus de buts presque certains. Bob Arneil s'attira les applaudissements de la foule par ses arrêts spectaculaires. A un moment donné, alors que le Red Rock était à l'attaque des filets d'Arneil, une rondelle libre dévia sur le patin de Bill Leblanc et faillit tromper le cerbère, mais encore une fois il sauva la situation par une fraction de pouce; les locaux protestèrent quelques minutes sur la validité de ce but, mais bientôt tout rentra dans l'ordre lorsque les officiels Scullion et Boivin refusèrent de l'accorder.

Dans les dernières minutes de jeu de la troisième reprise, Gaétan Laliberté priva Bob Arneil d'un blanchissage presque certain en comptant le premier point du Red Rock après avoir bataillé ferme aidé de Ronald Limoges et Maurice Benoît. Il va sans dire que les nombreux amateurs de Matane qui s'étaient rendus à Mont-Joli pour cette rencontre jubilaient du succès de Laliberté. A peine six secondes plus tard, Roger Hayfield atira Paul Lessard hors de son filet pour compter le cinquième point des Aigles, tandis que Maurice Lamirande comptait le sixième point des vainqueurs de façon semblable. Même si la rencontre fut passablement rude, quatre punitions seulement furent décernées, car les coups illégaux furent plutôt rares. On fut cependant témoin de belles mises en échec.

Entre la première et la deuxième période, un groupe d'employés de l'hôtel Commercial, de Mont-Joli, firent la présentation de magnifiques couvertures de laine à Bill Leblanc, rude et populaire arrière-garde des Aigles. René, le barman de l'hôtel Commercial, nous affirmait que ces couvertures de laine furent remises Bill afin qu'il ne prenne pas froid

au banc du pénitencier...

Officiels: E. Scullion, L.-J. Boivin.

SOMMAIRE

Première période	
Mont-Joli: Gagné	5.15
(Smith, N. Bellavance)	
Mont-Joli: Houde	12.09
(St-Pierre, Hayfield)	
Mont-Joli: Bellavance	18.44
(Provost)	
Punitions: Leblanc, Lalonde, McDougall.	
Deuxième période	
Mont-Joli: Houde	15.47
(St-Pierre, Leblanc)	
Punitions: Leblanc.	
Troisième période	
Matane: Laliberté	16.23
(Limoges, Benoît)	
Mont-Joli: Hayfield	16.29
Mont-Joli: Lamirande	18.31

RIV.-DU-LOUP 2 MATANE 3

Cinquième victoire consécutive des locaux — Gordie Poirier congédié par les Loups — Grande résistance de la part des visiteurs — Beau travail des gardiens de buts.

Le Matane Red Rock, habilement piloté par Magella Laforest, enregistra vendredi soir sa cinquième victoire consécutive à la grande satisfaction des amateurs locaux. Les Loups de la Rivière-du-Loup étaient pilotés ce soir-là par leur gérant Paul Gagnon, aidé de Raymond Leduc, puissant joueur d'attaque. Les Loups débütèrent la partie en dirigeant de dangereuses attaques vers la cage de Paul Lessard et eurent un certain avantage du jeu pendant toute la première période, même s'ils ne purent compter. Les Matanais se firent dangereux à plusieurs reprises et Bob Breault, aidé de Lucien Gilbert et Edouard Théberge, ouvrit le pointage à la grande satisfaction des spectateurs.

A la deuxième période, les deux gardiens de buts durent se surpasser pour repousser les attaques qui étaient dirigées contre eux, car les deux équipes combattirent ardemment. Cependant, on ne fut pas sans remarquer que le jeu était parfois très mêlé et même décousu, ce qui était plutôt ennuyant pour les spectateurs à certains moments. Gaétan Laliberté aidé de Réal Lafrenière et de Bob Breault compta le deuxième point des Matanais pour consolider leur avance, mais quelques secondes avant la fin de cette seconde reprise, Raymond Leduc déjoua Lessard, aidé de Laroche et Lapointe, évitant ainsi le blanchissage des Loups.

Dès le début de la troisième période, Conrad Poitras, aidé de Clément Tremblay et Fernand Rancourt, égalisa le compte. C'est à ce moment que les deux équipes firent preuve de plus de vigilance, chacun se surveillant étroitement et le jeu fut très fermé et pendant quelques minutes très monotone. Cependant, au milieu de cette période finale, Lucien Gilbert déjoua magistralement Denis Brodeur pour redonner l'avance au Red Rock, aidé de Bob Breault. A partir de ce moment, les Matanais jouèrent de défensive, profitant seulement des "breaks". Ils se firent très menaçant à plusieurs reprises, surtout Guy Lalonde qui voulait continuer sa belle série dans le département des compteurs.

Quelques secondes avant la fin de la partie, Denis Brodeur fut retiré de son filet et six joueurs d'attaque furent envoyés à l'assaut de la cage de Paul Lessard qui se montra invulnérable, bien secondé par ses joueurs d'arrière-garde et ses hommes d'attaque qui ne négligèrent rien pour le protéger.

Il est intéressant de mentionner que Bob Breault a participé aux trois points du Red Rock en comptant le premier et se méritant des assistances sur les deux autres. Lucien Gilbert a un assist sur le premier et compta le but victorieux. Seulement cinq punitions furent infligées dans cette partie qui à certains moments ne manquait pas de rudesse.

Officiels: E. Scullion et L.-J. Boivin.

SOMMAIRE

Première période	
Matane: Breault	9.50
(Théberge, Gilbert)	
Punition: Carnegie.	
Deuxième période	
Matane: Laliberté	15.57
(Breault, Lafrenière)	
Rivière-du-Loup: Leduc	18.15
(Laroche, Lapointe)	

Punition: Carnegie.

Troisième période

Rivière-du-Loup: Poitras	2.41
(Tremblay, Rancourt)	
Matane: Gilbert	9.53
(Breault)	
Punitions: Lafrenière, Schmidt, Poitras.	

RIMOUSKI 3 MATANE 4

Lalonde score trois fois — Quatrième victoire consécutive du Red Rock — Beau travail de la défensive — McDougall et Benoît de retour au jeu.

Guy Lalonde fut encore la vedette du Red Rock en accomplissant un second tour du chapeau en autant de joutes et ainsi contribuant grandement au succès de son équipe. Le Red Rock semble avoir secoué la guigne qui s'était acharnée contre cette équipe depuis quelques semaines. Les quelque 2,000 spectateurs qui assistaient à la rencontre furent témoins d'une partie très enlevante et tout à fait dénuée de coups illégaux. Les Rimouskois semblaient cependant quelque peu exténués, car il faut tenir compte qu'ils en étaient à leur troisième partie en autant de jours, ce qui les handicapait un peu. Cependant, ils ne cédèrent en rien au point de vue vitesse et combativité, c'est pourquoi les joueurs d'arrière-garde de l'équipe locale eurent fort à faire, mais à la satisfaction de tous se tirèrent fort bien d'affaire.

Pour la rencontre de jeudi soir, le Red Rock bénéficiait du retour de deux joueurs, dont l'absence fut remarquée dans les quelques parties précédentes et je veux parler surtout du dynamique Tom McDougall, reconnu comme un des meilleurs "playmakers" du circuit, tout en étant habile scoreur. Le retour de Maurice Benoît à la défensive fut bien accueilli, si l'on tient compte que Roger Ste-Marie doit encore occasionnellement évoluer à l'offensive afin de compléter les lignes d'attaque. Ste-Marie fut très apprécié à l'attaque, car depuis qu'on l'utilise à cette position il a toujours su participer à quelques points. Encore jeudi soir, il aidait Guy Lalonde à compléter son tour du chapeau. Il ne faut pas oublier de mentionner que le pointage fut ouvert par Lucien Gilbert qui sut encore une fois déjouer le cerbère Monette de façon merveilleuse après avoir accepté une rondelle venant de Bob Breault et Ronald Limoges. Gaétan Laliberté, toujours aussi agressif et efficace, participa à deux des points de Lalonde, tandis que Roger Guay pour sa part participait à l'un d'eux.

Dès le début des hostilités le Red Rock prit les devants, et mena même au compte de 4 à 0, mais les Feuilles d'Erable effectuèrent un ralliement pour compter trois fois. Jacques Bernaquez ouvrit le pointage pour les Rimouskois, aidé de Brillant et Bert Scullion, à la deuxième période. Au début de la troisième, Denis Fillion réussit à scorer aidé de Bellringer et Frank Côté et à peine quinze secondes avant la fin de la rencontre, Jodoin aidé de J.-M. Fillion et Mario Sénécal compta le troisième et dernier but des vaincus.

Au début de la rencontre le Red Rock présenta un beau jeu de passes et ainsi quatre buts furent comptés, tandis que vers la fin de la partie on vit un peu plus d'individualisme et ainsi la production s'en fit sentir. Les officiels Ernest et Lucien Scullion furent encore impeccables et même si leur jeune frère Bert Scullion s'aligne avec les Feuilles d'Erable, ils furent toujours loyaux et justes pour tous.

SOMMAIRE

Première période	
Matane: Gilbert	4.32
(Breault, Limoges)	
Matane: Lalonde	13.59
(Guay, Laliberté)	
Matane: Lalonde	18.27
(Laliberté)	
Punition: McIntyre.	
Deuxième période	
Matane: Lalonde	7.24
(Ste-Marie)	
Rimouski: D. Fillion	2.24
(Bellringer, Côté)	
Rimouski: Jodoin	19.45
Rimouski: Bernaquez	8.53
(Ph. Brillant, Scullion)	
Punition: Breault.	
Troisième période	
(J.-M. Fillion, Sénécal)	
Punitions: Brillant, Parr, Ste-Marie.	

Il se fracture deux côtes

A Cap-au-Renard, près de Ste-

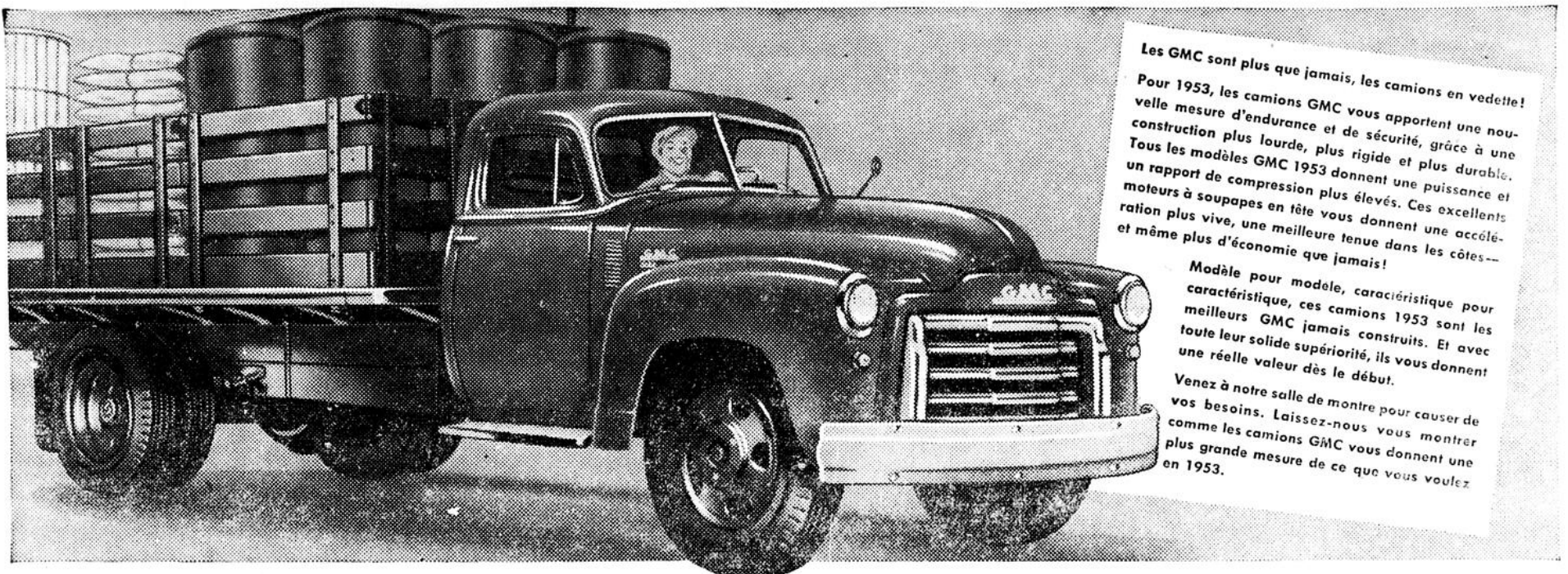
Anne-des-Monts, un employé de la Corporation de Téléphone de Québec a échappé de justesse à la mort, ces jours derniers. En fait, le véhicule qu'il occupait seul a dérapé sur la

chaussée glissante et a fait un saut de quelques pieds sur le rivage du fleuve. L'employé, M. Robitaille, s'en est tiré avec deux côtes fracturées. Quant au camion, il a été ren-

Un grand classique — Il s'agit de Maria Chapdelaine, l'immortel ouvrage de Louis Hémon que le public ne se lasse pas de réclamer. Fides du tout à fait hors d'usage.

annonce une nouvelle réédition de cet ouvrage qui rend sensible non pas toute la vie rurale du Québec, mais une de ses facettes les plus étincelantes.

GMC AU CENTRE DE LA SCÈNE DES CAMIONS EN 1953



Les GMC sont plus que jamais, les camions en vedette!
Pour 1953, les camions GMC vous apportent une nouvelle mesure d'endurance et de sécurité, grâce à une construction plus lourde, plus rigide et plus durable. Tous les modèles GMC 1953 donnent une puissance et un rapport de compression plus élevés. Ces excellents moteurs à soupapes en tête vous donnent une accélération plus vive, une meilleure tenue dans les côtes... et même plus d'économie que jamais!

Modèle pour modèle, caractéristique pour caractéristique, ces camions 1953 sont les meilleurs GMC jamais construits. Et avec toute leur solide supériorité, ils vous donnent une réelle valeur dès le début.

Venez à notre salle de montre pour causer de vos besoins. Laissez-nous vous montrer comme les camions GMC vous donnent une plus grande mesure de ce que vous voulez en 1953.

AVEC D'EXCELLENTE VALEURS NOUVELLES...

En puissance... Trois moteurs à soupapes en tête, robustes et améliorés, possédant un nouveau grand rapport de compression sont les points saillants de l'histoire de la puissance des GMC pour '53. Choisissez le moteur dont vous avez besoin entre le robuste Loadmaster de 108 C.V., le Torquemaster de 125 C.V. et le Workmaster de 130 C.V.

En performance... Sur la route et sur les terrains raboteux, GMC peut effectuer les plus rudes travaux avec une étonnante facilité. Possédant des cadres plus lourds, plus forts, plus durables, ces robustes camions GMC 1953 sont les plus solides, les plus robustes jamais construits.

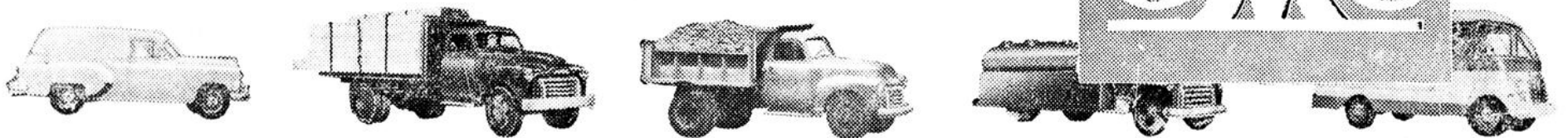
En sécurité... Pour des arrêts sûrs, rapides et doux, tous les camions GMC 1953, jusqu'à la série 9400, sont maintenant équipés,

à l'avant et à l'arrière, de gros freins "Torque-Action" robustes qui utilisent le mouvement même du camion pour accroître la puissance de freinage. Les modèles de service lourd des séries 9100, 9500, 9700 et 9800 ont de très gros freins "Torque-Action" aux roues avant et les célèbres freins "Twin-Action" à l'arrière.

En économie... Les grands perfectionnements des moteurs à soupapes en tête économiques de GMC se joignent à une nouvelle endurance robuste pour vous donner une économie générale dépassant tout ce que vous avez jamais connu. Tonne pour tonne, mille après mille, toute l'année durant, vous épargnez de l'argent avec un GMC.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Pour une réelle valeur... achetez un vrai camion!



L. Thibault & Frères Enr., Matane

Dr ROLAND GAUTHIER
 Médecine Générale
 MALADIES DES ENFANTS
 225, Ave. St-Jérôme — Téléphone : 91
 MATANE

Mme A.-S. RIOUX
 Représentante
 THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.
 86 rue St-Pierre — Téléphone : 17
 MATANE

J.-ARTHUR DESJARDINS
 Assurances Générales
 25, St-Jérôme — Téléphone : 83
 MATANE

JEAN LABEL, L.S.C., C.A.
 Comptable agréé
 Chartered Accountant
 145 Ave. St-Jérôme — Téléphone: 130
 MATANE

LUCIEN MERCIER, C.A.
 Comptable agréé—Chartered Accountant
 Syndic licencié—Licensed Trustee
 Bureau: 251 St-Jérôme — Téléphone: 327
 Résidence: 31 D'Amours — C. P. 409
 MATANE

J.-LUCIEN DESCHENES
 Assurances Générales
 Vie—Feu—Automobile
 180, St-Jérôme — Téléphone: 242
 MATANE

RAOUL FAFARD, C.R.
 AVOCAT
 Téléphone: 69 — Case postale 100
 207 St-Jérôme — MATANE

Dr MAURIC PIUZE
 Heures de Bureau :
 2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.
 124 Ave. St-Jérôme — MATANE

RODRIGUE COTE
 NOTAIRE
 Heures de Bureau :
 9h. a.m. à 12h. — 1.30h. p.m. à 5h. p.m.
 Palais de Justice — MATANE

SAINT-CLEOPHAS

Naissances.—Le 27 janvier, Carol, enfant de M. et Mme Florent Caron. Parrain et marraine, M. et Mme Adéland Jalbert, oncle et tante de l'enfant.

— Le 3 février, est née à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, une fille à M. et Mme Alcide Fournier. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Poirier, de Ste-Blandine, oncle et tante de l'enfant.

Mariage.—Le 4 février a été béni le mariage de Mlle Simone Lizotte, fille de M. et Mme Aimé Lizotte, avec M. Armand Lapointe, de Sayabec.

Va et vient.—Mmes Oscar Morin, Ernest Perreault et Herman Turcotte, Mlles Yolande et Julienne Morin, Michèle et Edmonde Poirier ont assisté, le 2 février, à la prise d'habit de Sr Marie-Marcel de Rome (Clara Morin), au noviciat des SS. du St-Rosaire de Rimouski.

— Mme Conrad Harel était à Rimouski pour la même circonstance alors que sa fille Marina est entrée dans la même communauté.

— Mme Armand Gagnon et sa fillelette Brigitte étaient de passage à Montréal et Drummondville; en ce dernier endroit, elles ont assisté au mariage de M. Adéodat Gagnon.

— M. Paul Turcotte, de Drummondville, a visité ses parents de St-Cléophas.

— M. et Mme Roland Leclerc, de Mont-Joli, ont rendu visite à leurs parents de St-Cléophas.

— Mme Oscar Morin a visité des parents, à Ste-Blandine et St-Fabien, dernièrement.

— Mme Ernest Perreault était aussi en promenade à Ste-Blandine, en fin de semaine.

— M. Armand Jean, de Hauterive, est de passage chez ses parents.

— Mme J.-Charles Miousse et sa fille, Mlle Mariette Miousse, ont visité récemment leurs parents à St-Omer, Bonaventure.

— Mme Rosaire Jean est actuellement hospitalisée à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

Décès.—Le 24 janvier, est décédée, à l'âge de 72 ans, Mme Marie Girard, épouse en premières noces de feu M. Edmour Jalbert, et en secondes noces de M. Ludger Desjardins. Son service fut chanté le 27 janvier, en l'église de St-Cléophas, et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte quatre filles, Mmes Hector Voisard, de Montréal, Hector Forbes et Antonin McMullen, de Matane, et Mme Ralph Patterson, de Vancouver, ainsi que quatre fils, MM. Rémi, Hector, François et Moïse Jalbert.

Nos sincères condoléances.

FLEURS
 pour
 BAPTEMES
 MARIAGES
 FETES
 DECES
 Fleurs naturelles
 Prompte Livraison
Studio Gardenia
 Mlle Evelyne Coulombe
 10 Av Cathédrale
 Rimouski, - Tél: 561

Procurez vous un
SUPPORT SPENCER
 dessiné spécialement
 pour vous



Que vous ayez besoin d'un corset esthétique ou d'un support médical, je suis à votre disposition.

SPECIALITES: Ceintures et corsets médicaux pour hommes, femmes et enfants. Satisfaction garantie. Adressez-vous à

Mme L. S. PELLETIER
 Corsetière Spencer diplômée
 5, rue de la Fabrique Tél: 405
 MATANE
 Voisin de l'église

UNE COLLATION, CE N'EST PAS UN DEJEUNER
 Beaucoup de femmes se dépêchent de préparer un bon déjeuner pour le reste de la famille, puis, après avoir envoyé tout le monde au travail ou à l'école, se contentent de prendre une tasse de café. Négliger de prendre un bon déjeuner, est une mauvaise habitude. Quinze heures peut-être se sont écoulées depuis le dernier repas de la veille; l'organisme

réclame à grands cris de bons aliments nourrissants. Du jus de fruits ou de tomate, des céréales chaudes à grain entier, un oeuf et du bacon, des rôties et un breuvage chaud, voilà qui constitue à peu près le repas idéal qui rompra ce long jeûne et remontera le travailleur affairé pour la matinée. Une bouchée à la hâte au lieu d'un déjeuner, est peut-être un moyen de maigrir — mais ce n'est certainement pas un moyen prudent.

Dr Claude D'Amours
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 145 Ave. St-Jérôme — Téléphone: 805
 MATANE
 Heures de Bureau :
 Lundi, mercredi, vendredi—9h. a.m. à 10h. p.m.
 Mardi, jeudi—9h. a.m. à 5h. p.m.
 Samedi:—9h. a.m. à midi.

Dr JACQUES THIBAUT
 257 Ave. St-Jérôme, Matane. — Tél. 797
 Chirurgien-Dentiste
 Heures de Bureau :
 9hres à 12hrs. A.M. — 1.30 hrs. à 5 hrs P.M.
 Le soir sur appointement

N. PILON
 NETTOYEUR-EXPERT
 Lingerie pour dames et pour hommes
PROCEDE RETEX PROCESS
 Tapis — Rideaux — Autre lingerie de maison
 72, rue St-Christophe — MATANE

RAYON X
 Dr ROLAND BERGERON
 CHIRURGIEN
 Téléphone :
 Bureau : 350 — Résidence : 350
 186, Ave. St-Jérôme — MATANE

PAUL-H. SIMARD & CIE
 Comptables Agréés
 Paul H. Simard, B. Com. L.A., C.A.
 Syndicat licencié
 Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.
 Albert Gagné, M.S.C., C.A.
 303 Boul. Charest — Téléphone. 3-7367
 QUEBEC — 2-7913

L. THIBAUT & FRERES
 Représentants de
GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD
 Pontiac, Buick, Camions G.M.C.
 Pièces de rechange G.M.C.

LEBEL & LEBEL
 NOTAIRE
 J. O. LEBEL
 G. ALEXANDRE LEBEL
 7, rue St-Pierre — MATANE

Vraiment...

Avec plus de naïveté que d'à-propos, le député fédéral de Portneuf, le Dr Pierre Gauthier, vient de féliciter l'Etat de sa main-mise sur la radiodiffusion canadienne. Ce que la majorité des économistes et sociolo-

gistes ont dit de la radiodiffusion canadienne, M. Gauthier, avec une jubilation mal contenue, la vante comme un bienfait. "La radiodiffusion est une chose trop importante pour la laisser à l'entreprise privée", lance ce fervent adepte d'un monopole de Radio-Ca-

nada. Le même raisonnement a toujours prévalu dans les pays où l'autoritarisme de l'Etat a fini par s'introduire dans tous les domaines. Dans les pays communistes également, le raisonnement de M. Gauthier prévaut. En Russie comme en Chine, l'on estime la radiodiffusion trop importante pour la laisser aux

caprices de l'industrie privée. Que M. Gauthier se souvienne des balivernes qu'un Chilshom, athée et libre-penseur, débitait, il y a quelques années, à Radio-Canada, à l'adresse de tous les auditeurs canadiens. Il a fallu une avalanche de protestations pour obliger la direction de Radio-Etat à retirer des ondes les propos

biscornus de cet inquiétant philosophe. Est-ce que Radio-Canada offrirait alors plus de sécurité que les postes détenus par l'entremise privée? Comme quoi la thèse du Dr Gauthier, du seul point de vue moral, ne vaut pas cher.

Voyez— les voitures qui font sensation!

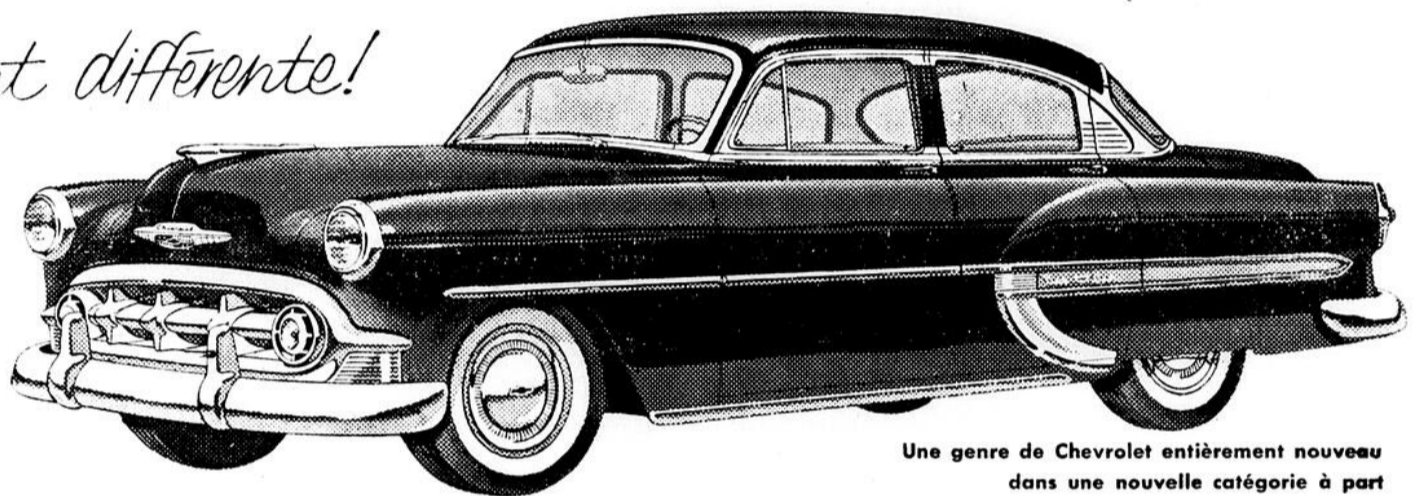
LES 3 SUPERBES NOUVELLES SÉRIES DE CHEVROLET POUR 1953

Merveilleusement différente!

LA SÉRIE BEL AIR

ne devant être comparée qu'à des autos plus coûteuses!

La nouvelle série Bel Air ravissante pour 1953 est de dessin si distinctif, et si richement aménagée que c'est en réalité un nouveau genre de Chevrolet. Les quatre nouveaux modèles Bel Air — le sedan 4 portières, le sedan 2 portières, le transformable et le coupé sport — créent une merveilleuse nouvelle catégorie à part.



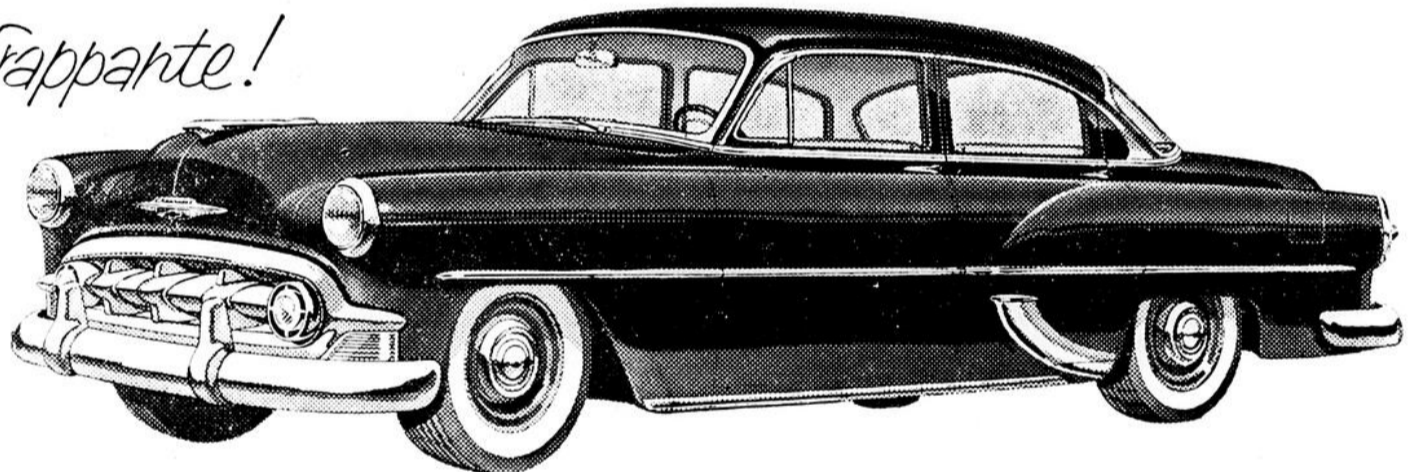
Une genre de Chevrolet entièrement nouveau dans une nouvelle catégorie à part

NOUVEAUTÉ frappante!

LA SÉRIE "DEUX-DIX"

avances sensationnelles d'un pare-chocs à l'autre!

La série "Deux-Dix" offre un nouveau style dramatique, de nouvelles caractéristiques d'autos plus coûteuses dans sept beaux modèles—la Townsman et la Handyman "Deux-Dix"—le 4 portières, le 2 portières, le transformable, le coupé de club et le coupé sport.

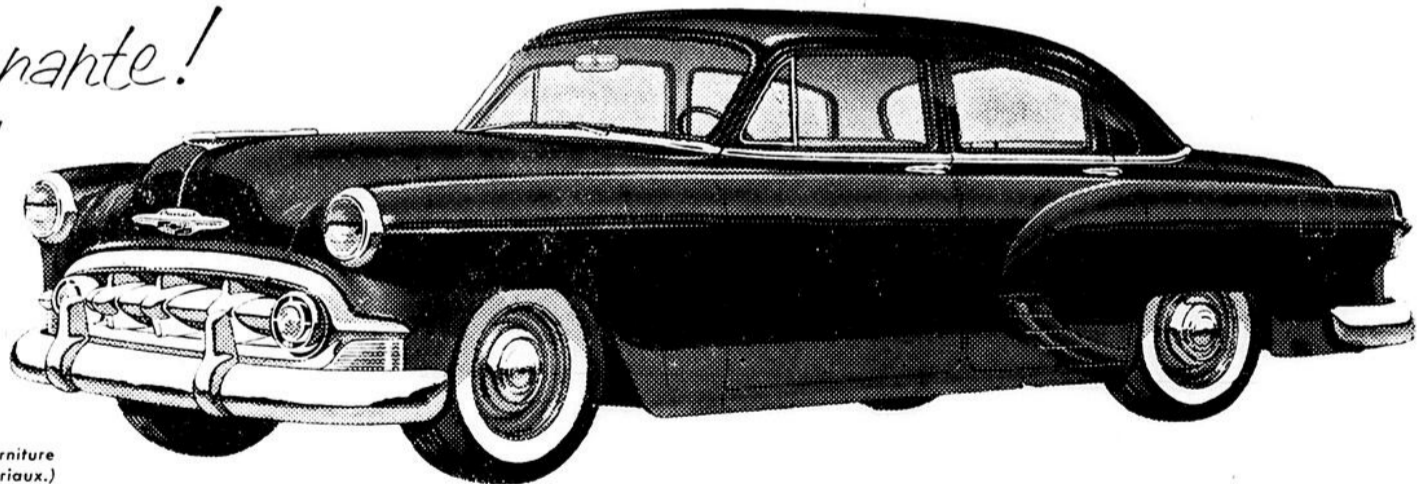


Économie étonnante!

LA SÉRIE "UN-CINQUANTE"

la moins chère de toutes les autos de qualité!

La série "Un-Cinquante" offre le nouveau style élégant et les nouvelles caractéristiques avancées de Chevrolet à coût très bas. Les cinq modèles comprennent le sedan 4 portières et le 2 portières, le coupé de club, le coupé d'affaires et la Handyman "Un-Cinquante".



(La disponibilité de l'équipement et de la garniture illustrée est subordonnée à celle des matériaux.)

Dans le superbe nouvel assortiment Chevrolet pour 1953, vous pouvez choisir une voiture pour chaque usage... un modèle pour chaque goût... avec de nouvelles caractéristiques qui n'avaient jamais été offertes dans le domaine des bas prix. Choisissez la puissance à haute compression avec l'excellent nouveau moteur Flamme Bleue de 115 C.V. utilisé avec la nouvelle Powerglide® pour la plus belle conduite automatique. Ou bien choisissez le nouveau moteur Thrift-King

à haute compression de 108 C.V. pour la meilleure conduite classique. Choisissez la direction régulière améliorée, ou la nouvelle direction hydraulique GM*. Venez choisir l'auto que vous voulez avec ce que vous voulez. Le choix le plus merveilleux du domaine des bas prix vous est offert dans l'excellente nouvelle Chevrolet 1953. Et il vous est offert à coût très bas, car la Chevrolet 1953 est la moins chère des bonnes voitures du Canada.

* Ensemble de la transmission automatique Powerglide et du moteur Flamme Bleue de 115 C.V. facultatif à coût additionnel dans les modèles "Deux-Dix" et Bel Air. La direction hydraulique GM est facultative à coût additionnel sur tous les modèles munis de la Powerglide.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Entièrement NOUVELLE de part en part!

P. E. Bouffard Ltée, Matane

Le MEDECIN

PAR PAUL JOVE

MANIERE DE DIRE CE QU'IL FAUT MODIFIER

J'ai rencontré il y a quelques jours un ami, dont le père était atteint d'une maladie assez grave. Il s'agissait d'une tumeur au foie.

Le malheureux infirme avait abandonné depuis longtemps son médecin habituel parce qu'il n'avait pas trouvé à son goût le diagnostic qu'il lui avait fait. Mais d'autres médecins consultés par la suite ne firent que le confirmer. Et d'un commun accord il finit par accepter une intervention chirurgicale.

C'est justement à propos des résultats de cette intervention que je voulais interroger mon ami. Mais, je n'en eus pas le temps. Car je remarquai sa cravate noire, son attitude triste. Et d'un accent douloureux il me dit: "Mon pauvre père est mort à la suite de l'opération".

Une phrase injuste

C'est à peu près en ces termes que s'expriment tous ceux dont un parent ou un ami est mort après une opération.

Et c'est contre cette phrase habituelle et injuste que je m'insurge.

— Mort par suite de l'opération!

Voilà une condamnation imméritée du chirurgien, qui a fait exactement, complètement et consciencieusement son devoir. Tandis qu'au contraire, on devrait dire:

— Il est mort malgré l'opération!

Car il ne faut pas se tromper. Lorsqu'un malade grave va sur la table opératoire, cela veut dire:

— Ou qu'un organe atteint fait de l'infection qui peut se généraliser, et provoquer des désastres plus graves dans l'organisme;

— Ou que tous les moyens pour obtenir la guérison s'étant montrés inefficaces, il n'y a plus que cette tentative à faire.

Dans ce cas, l'opération est la dernière tentative de recouvrer la santé, aussi bien pour le malade, que pour le médecin.

La lutte contre le mal

J'ai connu tant à l'étranger qu'au Québec, des médecins ayant lutté par tous les moyens possibles contre les progrès du mal de leurs patients. Parfois cette lutte s'est prolongée pendant des années entières. Et je sais que personne n'est plus heureux que les médecins, qui grâce aux soins qu'ils prodiguent, grâce aux cures attentives qu'ils donnent, grâce à leurs traitements, parviennent à prolonger la vie de leurs malades, ou à les guérir.

Mais il y a des cas où le médicament même le meilleur reste inefficace. Alors l'intervention chirurgicale s'impose.

Dans les cas graves, cette intervention constitue toujours un risque.

Si une issue fatale se produit, le petit groupe d'amis du malade qui constitue une sorte d'opinion publique, s'exprime dans les termes que j'ai reproduits plus haut.

Pour eux, le malade est mort par suite de l'opération.

On sait ce qu'il faut en penser.

Les magiciens modernes

Le nombre d'opérations qui réussissent est de plus en plus grand. On parvient à en faire qui dépassent l'imagination. Et les moyens que les dernières découvertes de la science mettent à la disposition des chirurgiens sont tels que ceux-ci finissent par leur conférer, dans l'imagination populaire, figure de magicien.

Mais si le médecin et le chirurgien parviennent à accomplir des tours de force, il n'en reste pas moins, qu'ils ne peuvent pas remplacer ce qui n'existe pas. Un patient dont le coeur est faible, ou dont un autre organe vital présente des anomalies qui constituent à elles seules un danger, ne peut pas prétendre de passer à travers une opération avec la même aisance qu'un autre dont l'état général est satisfaisant.

Dans ce cas-là, le médecin traitant est obligé, malgré tout, de courir un risque: l'opération. Si une issue fatale se produit, celle-ci n'est imputable ni au médecin, ni au chirurgien.

Pas surnaturels!

En réalité ce sont les chirurgiens qui en réussissant depuis très longtemps des merveilleuses opérations, ont fini par faire naître la légende.

On les croit facilement des thaumaturges; des êtres surnaturels qui doivent et peuvent par un simple coup de bistouri accomplir les guérisons que seulement le Christ a pu faire.

Tout ceci, bien entendu, à condi-

tion que l'on ne se trompe pas. Car dans aucun cas comme dans celui du chirurgien, la Roche Tarpéienne est aussi proche du Capitole. Que l'opération entreprise, parfois dans des conditions très difficiles, avec toutes les probabilités contraires, en extrema ratio, ne réussisse pas! Et immédiatement le chirurgien hier encore porté aux nues, est considéré comme coupable de tous les méfaits.

Rectifions donc notre jugement. Ne disons plus que le malade est mort par suite de l'opération, mais qu'il est mort malgré l'opération.

Mario Duliani

Incendie à Causapsca

A Causapsca, le feu ravagé, la semaine dernière, la maison de M. Pierre Girard. L'incendie s'est déclaré au cours de la nuit et les familles des deux locataires, MM. Raoul Girard et Pierre Moreau, ont dû fuir les lieux en toute hâte. La maison a été rendue inhabitable et le mobilier des locataires est une perte complète.

SAINTE-LUCE

Gratification: Mlle Blanche Tremblay, de Ste-Luce, institutrice à Timité-des-Monts, a reçu une prime de \$20 pour succès obtenus dans l'enseignement. Nos félicitations.

Baptême.— Le 8 février, Joseph-Rodrigue-André, enfant de M. et Mme Thomas Landry, Parrain et marraine, M. et Mme Rodrigue Castonguay; porteuse, Mlle Gabrielle Racine.

Va et vient.— Mme Philippe Gal-

lant et son fils André se sont rendus à Villemontel, Abitibi.

— Mlle Thérèse Tremblay est de retour de St-Jérôme où elle a visité le Dr et Mme Henri Tremblay.

— Mlle Jacqueline Burton est de retour de St-Narcisse où elle a visité sa soeur, Mlle Evelyn Burton, institutrice.

— M. Amédée Gagnon, de Montréal, est de passage chez M. Jos. Gagnon.

M. Gaétan Lechasseur est de retour de Québec.

— M. Roger Racine est de retour de Montréal où il a visité M. et Mme Roland Racine.

— M. Georges Racine a visité sa soeur, Garde Racine, à Esprit-Saint.

La Rédemption

Va et vient.— M. Edmond Bouillon s'est rendu à Rimouski, le 2 février, pour assister à la prise d'habit de sa fille, Marie-Ange, chez les religieuses du St-Rosaire. Elle se nommera en religion Sr Marie de Ste-Bernadette de Masabielle.

— MM. Paul-Emile Bouillon, étu-

diant au Séminaire, et Georges Bouillon, de St-Donat, assistaient également à la prise d'habit de leur soeur.

Divers.— Un grand nombre d'enfants de la paroisse ont dû quitter temporairement l'école, souffrant de la rougeole et de la grippe.

● L'usage du bouton pour attacher les vêtements ne devint populaire qu'au 13e siècle.

EN PLEIN ESSOR... au service de sa patrie!



RÉAL DANEAU
Aviateur-chef

L'aviateur-chef Réal Daneau, 31 ans, d'Iberville, Qué., est photographe aérien dans le C.A.R.C. Maintenant attaché au quartier-général de l'Aviation à Ottawa, il faisait autrefois partie de l'escadron 426 à Dorval. Son travail consiste à capter du haut des airs le visage de la terre, aidant le Canada à mieux connaître sa propre physionomie et sa pleine valeur industrielle. En temps de guerre, il joue un rôle plus important encore: une grande partie de la stratégie de l'aviation, de l'armée, de la marine même, repose sur les photos qu'il prend des défenses ennemies.

Réal Daneau rend de précieux services à son pays. Celui-ci les lui rend sous forme de logement, vêtements, manger, bon salaire, soins médicaux et dentaires, etc. Ancien professeur d'école, l'aviateur-chef Daneau parle en connaissance de causes, lorsqu'il dit: "Un jeune homme en santé qui veut un beau métier ne saurait mieux faire que de s'inscrire dans le C.A.R.C. On y acquiert une formation merveilleuse. Pour ma part, je ne peux que dire du bien de mon emploi actuel. Dans 10 ans, je pourrai me retirer avec une bonne pension, assez jeune pour travailler encore pendant de longues années."

Jeunes gens, n'aimeriez-vous pas suivre l'exemple de Réal Daneau et profiter comme lui de tous les avantages que vous offre le corps d'Aviation Royal du Canada?

Soyez des nôtres!



Centres de recrutement du C.A.R.C.
678 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
Tél. UN. 6-2449
Edifice du Capitul, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q.
Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tél. 4-2196

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'entraînement et emplois actuellement vacants dans le C.A.R.C.

NOM (lettres moulées) _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
DEGRÉ D'INSTRUCTION _____ ÂGE _____
CAP52-435F



Corps d'Aviation Royal Canadien

Baptêmes à St-Jérôme

Mois de janvier

— Marie-Jacqueline, née le 30 décembre, baptisée le 1er janvier, enfant de M. et Mme Antoine Durette (Marie-Anne Gagnon). Parrain, M. Adélar Gagné; marraine, Mlle Antoinette Durette.

— Joseph-Alphonse-Claude, né le 12, baptisé le 14, enfant de M. et Mme Gérard Turcotte (Thérèse Doiron). Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Moreault, oncle et tante de l'enfant.

— Yolande-Line-Danielle, née le 1er, baptisée le 4, enfant de M. et Mme Georges Gladu (Fernande Bélanger). Parrain, M. Gérard Bélanger; marraine, Mlle Yolande Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Suzie-Christine, née le 2, baptisée le 4, enfant de M. et Mme Georges Lemonnier (Aline Gauthier). Parrain et marraine, M. et Mme Georges-Henri Lapierre, oncle et tante de l'enfant.

— Joseph-Louis-Roger, né et baptisé le 6, enfant de M. et Mme Charles Tremblay (Monique Langlois). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-Louis Tremblay, grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Claude-Gervais, né et baptisé le 7, enfant de M. et Mme Gilles Gauthier (Marcelle Gosselin). Parrain et marraine, M. et Mme Émile Michaud, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-France-Renée, née le 8, baptisée le 10, enfant de M. et Mme Antonio Bouchard (Estelle Perron). Parrain, M. Jean-Yves Perry; marraine, Mlle Laurette Bouchard.

— Marie-Noëlla-Denise, née et baptisée le 13, enfant de M. et Mme Valmont Gauthier (Vilmo Coulombe). Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Coulombe, grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Fernand-Bernard, né le 14, baptisé le 15, enfant de M. et Mme Léonard Durette (Fleur-Ida Gaudreau). Parrain et marraine, M. et Mme Léon Durette, grands-parents de l'enfant.

— Marie-Jacqueline-Monique, née et baptisée le 17, enfant de M. et Mme Gilles Desjardins (Pâquerette Lévesque). Parrain et marraine, M. et Mme Roch Lévesque, grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Carol-Ghislain, né le 13, baptisé le 17, enfant de M. et Mme Honoré Deschênes (Germaine Gagnon). Parrain et marraine, M. et Mme Elie Bernier, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Lucille-Danielle, née le 12, baptisée le 18, enfant de M. et Mme Abon Belley (Azilda Santerre). Parrain, M. Bernard Gagnon; marraine, Mlle Lucille Gagnon.

— Marie-Jeanne-d'Arc-Aline, née le 13, baptisée le 18, enfant de M. et Mme Maurice Thibault (Aline Canuel). Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Canuel, oncle et tante de l'enfant.

— Joseph-Jean-René, né le 8 novembre 1952, baptisé le 18 janvier, enfant de M. et Mme Jean-Baptiste Boucher (Estelle Tremblay). Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Roy.

MELI MELO SPORTIF

(Par Jacques BERNIER)

Après avoir remporté une belle série de cinq victoires consécutives, le Red Rock a subi deux cinglantes défaites aux mains des Aigles de Mont-Joli. Les Aigles accumulent les succès depuis quelques semaines de façon à menacer les Feuilles d'Erable de Rimouski, détenteurs de la première position du classement depuis le début de la saison. Les Loups de la Rivière-du-Loup n'ont pas eu beaucoup de succès ces derniers temps si ce n'est une victoire aux dépens des Aigles de Mont-Joli, le 12 février.

Le Bon Pasteur à Petite Matane

Les RR. SS. du Bon Pasteur qui possèdent un couvent qui fait l'orgueil de notre ville projettent de prendre la direction d'une école à Petite Matane. Il y a déjà plus d'un an, une première mission était fondée à St-Thomas de Chébourg et M. l'abbé Oscar Fortin, curé de Petite Matane, favoriserait l'établissement d'une mission dans sa nouvelle paroisse.

CARNET MONDAIN

—MM. Guy Desrosiers et Louis Girard sont de retour à Matane après quelques semaines passées à New-York, et autres villes américaines.

—M. René Lapointe, directeur-gérant du poste C.K.B.L., est de retour d'un voyage de quelques semaines dans la Métropole.

—M. J. O. Boulay, est présentement en voyage à Québec.

—Mlles Clémence et Jeannine Harrison, sont de retour à Matane, après quelque temps passé à Québec ou elles assistaient au carnaval.

—Mme Elie Gauthier visitait récemment sa fille Huguette, étudiante au couvent de Dalhousie.

—M. Albert Cleary, de la Hewitt equipment de Québec, était récemment en notre ville.

—M. Georges Harrison est de retour d'une courte vacance à Québec.

—M. Noël Savard était récemment en voyage à Québec.

—M. J. Côté, de Québec, était dernièrement en voyage en notre ville.

—Mlles Viola Thibault et Carmen Forbes, ont passé la fin de semaine à Mont-Joli.

—Joseph-Marc-Michel, né le 17, baptisé le 23, enfant de M. et Mme François Gosselin (Thérèse McDonald). Parrain, M. Bertrand Gosselin; marraine, Mlle Marie-Paule Gosselin.

—Joseph-Fernand-Denis, né le 24, baptisé le 25, enfant de M. et Mme Hermel Thibault (Gemma Deschênes). Parrain, M. Fernand Thibault; marraine, Mlle Jeannine Bouchard.

—Marie-Louise-Francine, née le 26, baptisée le 27, enfant de M. et Mme Augustin Harrison (Yvonne Deschênes). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Harrison.

DECES

—M. Alfred Côté, époux de Aurélie Fillion, à l'âge de 70 ans et 4 mois.

—M. Louis Parent, époux de feu Zénoïde Truchon, à l'âge de 75 ans et 4 mois.

—M. Ernest Otis, époux de Antoinette Desrosiers, à l'âge de 58 ans et 6 mois.

Plus fatigués et par conséquent une proie plus facile dans la semi-finale. Cette hypothèse est aussi plausible que la première, c'est pourquoi j'ai la presque certitude que la direction de l'équipe locale s'objectera à cet état de choses. Cependant lorsque cette page sera publiée vous serez sans doute aussi au courant que moi des résultats de cette assemblée.

Les amateurs de toute la région se demandent un peu les raisons motivant les récents revers des Feuilles d'Erable. On sait que si ces derniers conservent la première position ils viendraient en semi-finale contre le Red Rock de Matane, tandis que les Aigles, détenteurs de la seconde place, rencontreraient les Loups de la Rivière-du-Loup. Est-ce que les Rimouskois craignent de rencontrer les Matanais en semi-finale? C'est possible, car on est presque certain que les Loups seraient une proie plus facile. Pour leur part, les Aigles préféreraient terminer la saison en tête du classement, ainsi ils joueraient leur semi-finale contre le Red Rock, ce qui leur apporterait de grosses recettes, et de plus ils semblent plus confiants de leur succès depuis leurs récentes victoires. Ensuite la finale se ferait contre les Feuilles d'Erable, ce qui signifie une autre grosse recette pour plusieurs parties, sans compter les nombreux amateurs de Matane qui, même leur club éliminé, ne manqueraient pas de se rendre à Mont-Joli ou à Rimouski pour voir ces deux clubs en finale.

Mais, chose certaine, même à la suite des deux dernières défaites des locaux, Magella Laforest semble toujours confiant des résultats de la semi-finale, que ce soit contre les Aigles ou contre les Feuilles d'Erable, car avec une équipe en pleine forme, aucun blessé sur le dos et avec le renfort espéré, on peut escompter sur bien des chances de succès.

Même si les Feuilles d'Erable ont conservé la tête du classement depuis le début de la saison, les Aigles de Mont-Joli semblent être les favoris pour remporter les honneurs de l'éliminatoire, et ce, dans plusieurs milieux. Les Aigles possèdent certes l'équipe formée avec l'expérience, car si l'on fait la révision de leur alignement, on voit plusieurs figures qui ont brillé il n'y a pas si longtemps dans le senior et même dans la ligue Nationale. Quelques-uns sont âgés, mais même après une cédule très chargée, semblent encore en grande forme pour s'engager dans la série éliminatoire. Les Feuilles d'Erable possèdent une équipe de bonne moyenne d'âge, d'excellents joueurs, mais la plupart ne possèdent pas l'expérience des ligues majeures.

Le Red Rock présente une équipe assez bien balancée en général, plusieurs ont eu l'avantage de prendre de l'expérience dans les calendriers de hockey plus élevés, mais hélas un trop grand nombre possèdent encore les cicatrices de douloureuses blessures subies au cours de l'hiver. Est-ce que ce sera un handicap dans la course au championnat? Possible, mais nous ne doutons aucunement de la bonne volonté de nos porte-couleurs pour surmonter ces obstacles et poursuivre hardiment leur chemin vers la victoire. Attendons avec courage les résultats des dernières parties de la cédule régulière, et ensuite les éliminatoires se présenteront et je crois que nos chances de succès sont aussi bonnes que celles de nos adversaires.

Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends qu'une assemblée de la ligue a été convoquée pour jeudi soir après la partie qui aura lieu à Matane. Le but de cette assemblée: condenser encore la cédule afin de jouer le même nombre de parties dans une plus courte limite de temps. Au train où vont les choses, nous aurons bientôt du hockey tous les soirs. Pourquoi tant se hâter à commencer les éliminatoires? Est-ce que quelques équipes seraient en mauvaise position financière et voudraient ainsi sauver quelques semaines de salaire? C'est possible, car si nous devons croire toutes les rumeurs que nous entendons, des salaires fabuleux sont payés à certains endroits et des déficits aussi obscurs qu'ennuyeux sont prévus; alors le plus tôt l'affaire sera finie serait le mieux.

Aussi, dans certains milieux sportifs de Matane, on prétend que certaines gens auraient tout avantage à "paqueter" ainsi la cédule, car l'on sait que le Red Rock possède un nombre très réduit de joueurs et ainsi en jouant plus souvent ils seraient

Nous en profitons pour féliciter nos jeunes "Pontiac" ainsi que leurs dévoués animateurs dans les personnes de M. le docteur Jacques Thibault et de M. Ronald Limoges, un des joueurs du Red Rock de Matane. A tous, nos félicitations!

Les "As" qui ont eu à faire face aux "Royaux" vendredi soir et aux "Braves" samedi après-midi, en sont sortis victorieux, ce qui leur a permis de passer en première position avec un avantage de quatre points. Mais ils doivent bien des mercis à Yvon Tremblay qui compta douze points dans ces deux parties.

Chez les junior

Les choses vont toujours bon train et les Pontiac ont encaissé leur première défaite depuis le début de la saison, et ce aux mains des Castors de Roger Guay, derniers dans le classement du circuit. On sait cependant que certains joueurs ont été échangés entre les équipes afin de contrebalancer la déficience qui existait chez certaines équipes. Toutefois, il n'y a que la moitié de la cédule de jouée et les Pontiac auront certes les loisirs de se reprendre.

Les joueurs échangés sont les suivants: Charles-A. Leblanc qui est passé des Pontiac aux Marchands, Ernest Durette, des Marchands aux Pontiac, Roger Boutin, des Pontiac aux Castors, R. Chouinard, des Castors aux Pontiac, L. Métivier, des Castors aux Pontiac, R. Métivier, des Marchands aux Pontiac, J.-Y. Lévesque, des Pontiac aux Marchands, Gaudry Simard, des Marchands aux Castors, G. Harrison, des Castors au Canadien Jr. et G. Talbot, des Castors aux Marchands. Avec ces changements qui s'imposaient, nous verrons maintenant des équipes des mieux balancées: la compétition sera plus grande et le public verra ensuite des équipes qui devront toutes batailler ferme afin de décrocher le championnat de ce circuit. Quelques-uns semblaient ne pas approuver ces transferts de joueurs, mais il faut penser que les jeunes joueurs peuvent apprendre beaucoup plus à jouer au hockey lorsque la ligue est plus balancée. Il faut donc continuer à encourager ces jeunes hommes de chez nous qui seront peut-être des étoiles du hockey d'ici quelques années.

Le public doit de plus noter que le prix d'admission à l'arène pour les parties junior est très réduit, car le prix n'est que de 25 cents pour les adultes et 10 cents pour les enfants.

LIGUE JUNIOR

Lundi, le 16 février
PONTIAC 1, CASTOR 4
Officiels: Armand Boucher, Raoul Lévesque.

Première période
Castor: B. Gagnon 3.07 (J.-M. Durette)

Castor: C. Fournier 9.25 (R. Carrier, J.-M. Durette)

Deuxième période
Castor: Gaudry Simard 9.40 (R. Boutin)

Punitions: J.-M. Durette, R. Carrier, J.-Y. Thibault.

Troisième période
Pontiac: Marius Tremblay 9.30
Castor: R. Boutin 10.22 (G. Simard)

Punitions: M. Coulombe, B. Gagnon.

MARCHANDS 4, CANADIEN Jr 3
Officiels: Raymond Lapointe et Raoul Lévesque.

Première période
Marchands: B. Côté 5.30 (J. Lévesque, J.-Y. Lévesque)

Canadien Jr: B. Desrosiers 6.40 (Y. Desrosiers)

Marchands: G. Dionne 8.30 (G. Talbot)

Canadien Jr: R. Côté 12.35 (L.-M. Pinault, Y. Desrosiers)

Punitions: B. Desrosiers (2), C.-A. Leblanc (2).

Deuxième période
Canadien Jr: B. Desrosiers 4.53 (B. Martin, Y. Desrosiers)

Marchands: G. Talbot 14.25 (G. Dionne, G. Métivier)

Punition: Y. Desrosiers.

Troisième période
Marchands: J.-Y. Lévesque 0.25 (J. Lévesque et B. Côté)

Punitions: J. Savard, G. Talbot, R. Côté.

Le hockey à l'école Victor Côté

Bonjour, amateurs sportifs! La première ligue collégiale a repris ses activités après avoir été troublée par le changement de son directeur et la formation de la ligue de la cité qui s'est fait ressentir dans notre ligue, par le choix de ses jeunes étoiles.

Dans la deuxième ligue, on se dispute continuellement la première position entre Ecureuils et Panthères. Mais les fameuses Panthères, sous la direction de leur capitaine Guy Bernier, ont réussi dans leur dernière rencontre à donner le premier blanchissage de la saison aux rusés Ecureuils de Ghislain Tremblay.

Le point tant désiré des Panthères fut compté dans la première période par Kenneth Gagné qui surprit le cerbère, Alfred Garon, par un terrible polo. Hum! hum! C'est toujours intéressant de voir ces deux clubs à l'oeuvre.

Dans une partie disputée mardi soir sous les projecteurs, les vaillants Castors disposèrent de nos fameux Tigres, qui avaient réussi deux victoires consécutives. Le point qui donna la victoire aux Castors par le compte de un à zéro fut compté par le capitaine lui-même, Adélar Blouin. Donc les Castors se classent sur un pied d'égalité avec les Tigres de Maurice Desjardins.

Classement des équipes

	J	G	P	N	P	C	T.
As	7	5	2	0	48	48	10
Royaux	7	3	4	0	47	44	6
Braves	8	3	5	0	58	62	6

Classement des équipes

	J	G	P	N	P	Ts
Panthères	9	7	1	2	25	16
Ecureuils	9	6	2	2	25	14
Tigres	9	3	6	0	21	6
Castors	9	2	5	2	15	6

Annonces classées

A VENDRE: table de "snooker" avec accessoires en parfait état, à prix de sacrifice. S'adresser à M. Michel Charest, 47 St-Christophe, tél: 127.

A VENDRE: caisse enregistreuse de marque National, à l'état de neuf. S'adresser à M. Gérard Lefrançois, 77 rue St-Pierre, Matane.

FEMME AMBITIEUSE — vous pouvez faire d'excellents profits comme marchande de Supports Spencer! Nous voulons des femmes actives et intelligentes — 25 à 40 ans — qui aimeraient avoir un commerce à leur propre compte! L'expérience des affaires n'est pas essentielle, nous vous initierons. Ecrivez à Mme E. Gendron, 9 St-Louis, Rimouski.

AGENT POUR VETEMENTS SUR MESURES DEMANDE: une maison établie depuis un demi-siècle se spécialisant dans les vêtements sur mesures demande un agent. Satisfaction garantie. Doit avoir de bonnes connections, aussi expérience exigée pour prendre des mesures. Devra fournir de bonnes références. S'adresser à boîte No 110, Rimouski.

ON DEMANDE

Un logement à louer pour une petite famille. Six pièces. Téléphoner à 303, Matane.

Restaurant RENDEZ-VOUS

Spécialité
Hot Chicken
Spaghetti italien

St-Jérôme MATANE

Un "CHEZ-VOUS loin de chez-vous"

UNIVERSITY LODGE

RESIDENCE-HOTEL
2052 rue Victoria (à l'arrière d'Eaton)
Tél: HARbour 9959 — Mlle Y. Bibeault
Montréal

Confort—Propreté—Courtoisie

TREMBLAY FLEURISTE

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES

Vous qui préparez des fiançailles, des noces, une fête, avez-vous songé au cachet qu'offrent les fleurs? Nous avons un choix de fleurs coupées, bouquets de noces, corbeilles, gerbes et couronnes. Une personne expérimentée est à votre service.

Une attention spéciale est apportée aux livraisons sur la Côte Nord. Les commandes par la poste ou par télégrammes sont remplies avec soin.

Chez Tremblay Fleuriste
60 rue St-Pierre MATANE.